

# Actu Vernier

Décembre 2016

## BUDGET 2017

ÉLABORÉ AVEC PRUDENCE, LE BUDGET 2017 A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. ZOOM SUR LES PROJETS MAJEURS QUI SERONT DÉVELOPPÉS DANS LE COURANT DE L'ANNÉE.



Réseau Seniors Vernier

PP. 18-19

Plan directeur communal

PP. 29-31

Festival Antigél

PP. 36-37

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La thématique de ce mois vous présente les principaux projets qui seront réalisés dans le cadre du budget 2017 élaboré avec rigueur par le Conseil administratif et validé à l'unanimité par le Conseil municipal en novembre dernier.

Cette édition vous permettra de prendre connaissance des différentes actions menées en lien avec un aménagement du territoire communal en constante évolution. Vous y découvrirez le projet retenu pour valoriser les parcelles situées derrière l'école du Village (pp. 20-21) ainsi que la démarche pilote lancée par la Ville de Vernier par la mise à jour de son plan directeur communal (pp. 29-31). Vous y trouverez également les nouvelles directives de gestion et d'attribution des logements de la Fondation des maisons communales (pp. 26-28).

Cette édition présente les événements qui se sont déroulés en novembre: la soirée des espaces verts (p. 34), la journée «Futur en tous genres» (p.32) et les promotions seniors (p.44). Ces moments de convivialité se poursuivent en décembre avec la soirée de réveillon *Partageons Noël* (p. 38) ou la démarche Réseau Seniors Vernier (pp. 18-19).

La reprise de janvier sera culturelle dès le samedi 28 avec *Un bon petit diable*, une comédie trépidante et drôle à découvrir en famille (p. 47). Le chorégraphe belge Jan Martens présentera *Sweat Baby Sweat* et *The dogs are over*, deux pièces coproduites dans le cadre du Festival Antigél les 6, 7 et 9 février à la Salle du Lignon. Soyez prêts, le spectacle sera étourdissant (pp. 36-37)!



Thierry Apothéloz, Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat.

L'administration sera fermée pendant les fêtes de fin d'année (p.33) et votre journal communal observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution le 15 février 2017 (p. 51).

Nous vous adressons, chères Verniolanes, chers Verniolans, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Conseil administratif  
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

Pierre Ronget

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Fabio Marzano

[actu@vernier.ch](mailto:actu@vernier.ch)

 [www.facebook.com/VilledVernier](https://www.facebook.com/VilledVernier)

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06

Fax. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro :

Récupération zéro déchet

Délai rédactionnel : 20 jan. 2017

Parution : 15 février 2017

Archives :

[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)

Journal tiré à 17 300 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère

# Budget 2017, des projets au plus près des besoins des habitants

Accepté à l'unanimité par le Conseil municipal lors de la séance du 15 novembre dernier, le budget 2017 de Vernier a été élaboré avec prudence et rigueur. Un budget marqué par des investissements importants et une politique sociale répondant aux besoins actuels de la population. Tour d'horizon de quelques projets majeurs pour l'année prochaine.



Projet lauréat PAQUEBOT, concours équipements publics de l'Etang – © PEZ Arquitectos, Alvaro Barranco.

La politique budgétaire 2017 révèle la volonté des autorités de porter une attention particulière au développement harmonieux de la vie locale tout en pratiquant une gestion budgétaire respectueuse et prudente. Pour 2017, l'exécutif s'est donc attelé à la construction d'un budget rigoureux face à un certain nombre d'incertitudes qui persistent : réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et du projet de loi de taxation en fonction du lieu de domicile.

Pour Pierre Ronget, Maire et en charge des finances, « il n'est pas certain que la Ville de Vernier puisse disposer en 2020 des mêmes moyens qu'aujourd'hui. En revanche, il est évident que les habitants en recherche d'emploi, de logement, de places de crèche et de qualité de vie continueront à se tourner vers la Commune. » Pour le Magistrat, il est donc impératif de conduire une politique budgétaire prudente.

A l'instar des années précédentes, la construction du budget a donc été un exercice difficile. Il s'agissait pour le Conseil administratif de limiter les dépenses tout en garantissant les investissements nécessaires à la réalisation de plusieurs projets d'envergure qui dessineront le futur de la commune. Avec un budget de fonctionnement 2017 qui s'élève à CHF 113,1 millions, l'exercice a nécessité des choix. Ce qui permet à la Commune de pérenniser des bases budgétaires solides.

**Projet urbain de l'Etang |** Les investissements prévus de CHF 39,6 millions sont en augmentation comparé aux années précédentes. Des chiffres en hausse à l'instar de 2016 impactés par le futur quartier de l'Etang qui va représenter près de CHF 110 millions d'investissements. Au vu du grand nombre de logements qui seront réalisés dans le futur quartier, la Ville de Vernier se doit de répondre aux besoins

en équipements publics qui représentent un investissement particulièrement conséquent. Au programme, la réalisation d'un groupe scolaire de seize classes et locaux parascolaires est prévue ainsi que la création d'une crèche. Des lieux de vie seront également mis à disposition d'associations, tels que des jardins urbains en toitures, une ludothèque, une maison de quartier ou un centre de quartier. Enfin des salles d'arts martiaux et une salle de gym de type double permettant d'accueillir des manifestations sportives compléteront le dispositif. La parcelle qui accueillera ces équipements publics est située aux abords du parc des Tritons, à l'est du quartier de l'Etang. Pour Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire : « Avec ces 1000 logements et 2500 places de travail, le projet de l'Etang aura un impact structurant pour la ville de Vernier. En tant qu'autorités politiques responsables, l'arrivée d'un nouveau quartier sur notre territoire, en particulier lorsque le projet est ambitieux, est un moment rare nécessitant une mobilisation exceptionnelle de nos ressources politiques, organisationnelles, intellectuelles et financières. » Les équipements du projet urbain sont évalués à CHF 47 millions.

**Extension de l'Espace de Vie Infantile des Libellules |** Les demandes actuelles et futures de places en crèche sont toujours plus nombreuses. Dans ce contexte,

les autorités travaillent à l'augmentation du nombre de places pour permettre notamment une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle. L'extension de l'Espace de Vie Infantile des Libellules, qui a été inaugurée le 13 octobre dernier, en est un exemple. Ce dernier offre désormais 157 places à des enfants d'habitants de Vernier et de collaborateurs et collaboratrices des Services Industriels de Genève. Créé en 2007, l'Espace de Vie Infantile des Libellules disposait déjà de 104 places de crèche. Mais la demande demeure importante, ce qui a entraîné l'extension du bâtiment. « Les places de crèche ont été doublées à Vernier entre 2006 et 2016, l'agrandissement de l'EVE des Libellules participe à ce mouvement global. Nous sommes soucieux de répondre aux besoins des parents tout en étant exigeant sur la qualité de l'accueil », affirme Thierry Apothéoz, Conseiller administratif en charge de la petite enfance. Avec 157 places, l'Espace de Vie Infantile des Libellules devient ainsi la plus grande crèche sur un seul site dans le canton de Genève. Ce projet a néanmoins une incidence sur le budget puisqu'il faut compter avec les frais d'exploitation nécessaires au fonctionnement de l'institution.

**Projets environnementaux |** La Ville de Vernier mène une politique environnementale ambitieuse, lui permettant de traduire au quotidien sa volonté de s'engager résolument



L'EVE des Libellules offre désormais 157 places. Les frais d'exploitation nécessaires au fonctionnement de l'institution ont été réévalués pour 2017.



Dans le cadre de la politique environnementale de la Ville de Vernier, des récipients de récupération d'eau de pluie seront installés en toiture des écoles pour permettre l'arrosage des nombreux potagers scolaires.

dans une gestion raisonnable des ressources. En 2017, la Commune poursuivra ses efforts pour sensibiliser la population à l'importance de trier ses déchets. La Ville de Vernier collecte et traite les déchets sur l'ensemble du territoire. En 2016, l'effort collectif de tri a atteint un taux de récupération de près de 43%. Pour le Maire: «Le constat est clair, nous devons faire plus et mieux dans ce domaine. En tant qu'habitantes et habitants de Vernier, nous devons encore réduire significativement le poids de nos ordures incinérables et modifier durablement certains de nos comportements.»

En 2017, l'effort doit donc se poursuivre. Le taux de récupération à atteindre, pour ne pas être soumis à la taxe au sac, est de 50%. Dans ce contexte, les déchets de cuisine représentent à eux seuls le tiers des ordures ménagères incinérées à l'usine des Cheneviers. A Vernier, la distribution de 8000 kits gratuits a été réalisée mi-septembre et se déroule en deux phases: les grands ensembles – Avanchets, Le Lignon, Les Libellules et Gordon-Bennett – seront pourvus en «p'tites poubelles vertes» d'ici la fin de l'année. La deuxième étape de diffusion des kits s'échelonne par quartier sur le reste du territoire verniolan de janvier à novembre 2017.

D'autres mesures d'ordre environnemental se pérennisent en 2017. L'assainissement de l'éclairage dans les écoles publiques est une des mesures concrètes mises en place par l'administration, et se poursuivra en 2017. Un investissement de CHF 80 000.– permettra la réfection de l'éclairage des salles de gymnastique aux Libellules et aux Avanchets. Cet investissement permettra d'améliorer la qualité de l'éclairage et de réduire ses coûts.

L'opération de sensibilisation «Une nouvelle lumière» quant à elle, forte de son succès aux Avanchets cette année, se poursuivra en 2017. Pour rappel, Vernier a été pionnière dans ce projet dont l'objectif est de favoriser l'implantation de technologies efficaces dans les milieux économiquement et socialement les plus fragiles et de favoriser les éco-comportements chez les consommateurs.

Par ailleurs, Vernier soutient la mise en place des potagers scolaires qui ont essaimé dans toutes les écoles. Des récipients de récupération de l'eau de pluie en toiture seront installés, afin que l'eau de pluie puisse être utilisée pour l'arrosage; une économie non négligeable en eau potable.

**Pour le mieux vivre ensemble |** Pérenniser les prestations visant à améliorer le mieux-vivre ensemble était également un élément important lors de l'élaboration du budget. Dans cette optique, une grande partie des projets ont pu être maintenus, comme par exemple le Contrat de Quartier. Développé en 2005, cela fait plus de dix ans que plus de 200 projets ont été menés par les habitants pour améliorer le quotidien dans leur quartier. On retrouve également le dispositif des Correspondants de Nuit (CN). Présents depuis 2011 à Châtelaine, aux Avanchets, au Lignon, à Aire, à Gordon-Bennett et aux Libellules, les CN veillent au respect du voisinage grâce à leur présence sur le terrain 365 jours par an, de 18 h à 2 h. Ces derniers agissent sur la tranquillité publique en complémentarité avec la police municipale. Depuis 2016, ils sont également présents à Vernier-Village.

Les autorités ont également souhaité continuer à offrir à l'ensemble de la population une programmation culturelle plurielle accessible à toutes et à tous. Théâtre, musique, cirque, danse seront au programme 2017-2018. Parce que la culture est ce qui permet de s'ouvrir à l'autre et interroge dès le plus jeune âge, la Ville de Vernier souhaite apporter une attention particulière aux enfants avec une offre culturelle de grande qualité et accessible. Par les spectacles proposés, les activités jeune public au sein des trois bibliothèques municipales ou encore les nombreuses représentations scolaires organisées pour les élèves, la Ville soutient la formation à la culture et ce dès le plus jeune âge. Par ailleurs, un nouvel espace culturel sera réalisé dans l'édicule 10 au pied des immeubles des Nouvelles Libellules. Ce dernier sera aménagé en centre musical accessible et ouvert sur le quartier.

Judith Monfrini/Commu'Comm



Une offre culturelle plurielle et accessible à toutes et tous : *Asa Nisi Masa*, un spectacle de danse jeune public dès 4 ans en est l'exemple. A découvrir samedi 18 mars à la Salle du Lignon ! Programmation complète sur [www.vernier.ch/programmeculturel](http://www.vernier.ch/programmeculturel).

# Le Conseil municipal verniolan adopte le budget 2017

La séance du Conseil municipal de Vernier du 15 novembre 2016 a été marquée par l'adoption à l'unanimité du budget 2017. Tour à tour les partis ont fait part de leur opinion quant aux choix opérés par le Conseil administratif verniolan pour l'an prochain.



© Stockphoto - Mike\_Kiev

La réunion du mois de novembre du Conseil municipal de Vernier a débuté avec l'annonce d'une démission. Béatrice Besse, du Mouvement citoyens genevois (MCG), quitte l'assemblée et sera remplacée par André Sotomayor pour le restant de la législature. Le Maire Pierre Ronget a informé le Conseil municipal que Vernier avait reçu le prix de la Rustine d'or pour la mobilité attribué par les associations Pro Vélo et Actif-Trafic. Elles ont décerné cette distinction à la Ville pour les aménagements de pistes cyclables à la route du Bois-des-Frères. Saluant la qualité artistique du trophée, le Maire a indiqué, avec une pointe d'ironie, qu'il trônerait dans le bureau de son collègue le Conseiller administratif Yvan Rochat, chargé de la mobilité. La séance s'est ensuite poursuivie avec l'analyse des budgets de fonctionnement et d'investissements prévus pour 2017.

**Un projet de budget marqué par la prudence et la nouveauté** | Le Conseil municipal doit approuver le projet de budget 2017, concocté par le Conseil administratif, qui prévoit CHF 113 130 198.– de charges et CHF 113 133 833.– de revenus, soit un excédent de revenu estimé à CHF 3635.–.

De plus il est prévu d'emprunter quelque CHF 26 millions pour couvrir l'insuffisance de financement lié aux investissements. Le budget présenté lors de la séance du 4 octobre 2016 par le Maire en charge des finances Pierre Ronget, joue la prudence et la nouveauté. « Toute décision doit être envisagée, non dans l'instant mais dans la durée, en prenant conscience des incidences à long terme », a déclaré le Magistrat. Dans le projet de budget les charges du personnel, équivalentes à CHF 49 millions, s'accroissent de 3,67 % par rapport au budget 2016 et représentent 44 % du budget communal, « mais elles augmentent de manière modérée par l'engagement limité au strict minimum de nouveaux collaborateurs ». Dans le domaine de la petite enfance, l'extension de l'EVE Libellules a engendré des frais supplémentaires de l'ordre de CHF 1,5 millions, a précisé le Maire.

Quant aux investissements, ils s'élèvent à près de CHF 40 millions, dont CHF 5 millions vont au futur quartier de l'Etang, pour la pose de collecteurs essentiellement. Le Maire a regretté la baisse des montants alloués par le Fonds intercommunal: de CHF 9,1 millions en 2010, il passe à CHF 4,3 millions en 2017.

Il rappelle l'engagement du Conseil administratif de diminuer la dette, qui passe de CHF 132 millions en 2011, à CHF 100 millions en septembre 2016.

Du côté des nouveautés de ce budget 2017, Pierre Ronget a cité la création d'un Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) (*voir encadré page suivante*) et d'un fonds de régulation découlant de la nouvelle répartition entre le Canton et les Communes.

**La ligne des Correspondants de Nuit remise en cause** | Ana Roch (MCG) ouvre les débats. Son parti ne veut pas de la ligne budgétaire des Correspondants de Nuit. « Nous ne croyons pas à l'efficacité de cette mesure », déclare l'élue. Elle en demande la suppression par un amendement. Sans débat, les conseillers municipaux refusent par 24 « non » contre 7 « oui ». Ana Roch persiste et propose un autre amendement pour supprimer le montant de CHF 3000.– destiné à promouvoir la tâche de Correspondant de Nuit. Pour elle, « ce n'est pas un métier » et son parti ne veut pas en faire la promotion. L'indépendant Brice Arduini s'étonne et rappelle que la fonction de Correspondant de Nuit « donne l'opportunité à de nombreux jeunes d'avoir une première expérience ». Yves Magnin, de l'alliance du centre (PDC-PBD-VL), ne comprend pas l'attitude du MCG « qui vient avec des amendements qui ne sont pas préalablement discutés ». Il réclame des éléments concrets pour se fonder une opinion, un rapport sur l'activité des Correspondants de Nuit et leur impact. « C'est avec de vrais arguments qu'on pourra commencer à discuter », conclut le PDC. On passe au vote, la demande du MCG est refusée par 24 « non », contre 6 « oui » et une abstention.

**L'ombre de la réforme d'imposition des entreprises plane sur le budget** | Chaque parti fait ensuite part de sa position sur le projet de budget 2017. Les socialistes (PS) par la voix de Johan Martens se félicitent d'un budget « raisonnable » qui renforce l'action sociale et les services sociaux en « ces temps d'incertitude ». Son groupe le votera. Le vert (V) Olivier Perroux souligne le travail de l'administration pour arriver à l'équilibre mais s'inquiète de son augmentation, cette année encore. « Nous ne sommes plus dans une société de croissance », avertit l'écologiste. Pour lui, la hausse n'est que « structurelle » due au fait, notamment, que la population a vu sa situation financière s'améliorer. La commune doit se préparer à amortir les changements à venir avec la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Par contre, le vert se réjouit de la baisse de la facture de chauffage des bâtiments communaux, équivalente à CHF 40 000.–. Même si cette somme « passe pratiquement inaperçue », reconnaît-il, elle est fondamentale. « Elle est le reflet de la politique volontariste d'efficacité énergétique menée par la Ville », se félicite Olivier Perroux. Son groupe votera le budget. Le libéral-radical (PLR) Laurent Tschopp souligne l'importance

d'un tel acte « dans la vie politique d'une collectivité locale ». « Il est nécessaire d'arrêter tous les débats dogmatiques ou futiles », lance le PLR. Il faut arriver à proposer une stratégie financière « qui fasse le succès de notre Commune et de ses habitants ». Il remercie le Conseil administratif et les services financiers d'avoir établi un « budget prudent », qui se soucie de la qualité de vie des Verniolans. Le PLR soutiendra ce budget.

Yves Magnin (PDC-PBD-VL) déplore le temps d'attente parfois trop long des services de l'administration pour obtenir une réponse et suggère au nouveau secrétaire général d'améliorer la situation. L'élue PDC relève que les charges du personnel constituent la moitié du budget, soit CHF 49 millions sur un total de quelque CHF 113 millions. Il faut être attentif à « l'augmentation linéaire en fonction des mécanismes salariaux », selon lui. Il regrette le fait que les nouveaux postes de travail projetés en 2017 n'aient pu être discutés en commission des finances. « Adopter le budget ne signifie pas que les postes seront acceptés par les différents groupes », avertit le PDC. Enfin, il recommande la prudence en vue des pertes fiscales prévues par la RIE III et remercie l'ensemble des services à son tour. Son parti votera le budget. Béatrice Besse (MCG) relève « la situation financière délicate de la Commune malgré le budget à l'équilibre ». Le parti craint la réforme fiscale à venir, dont l'impôt pour les entreprises ordinaires « passera de 24 % à environ 14 % », et souhaite « des budgets de circonstance ». Elle rappelle aussi le nombre de personnes physiques qui ne peuvent pas payer leurs impôts « au sein de notre Ville pas Commune ». Elle déplore l'augmentation des charges constatées depuis plusieurs années – équivalentes à 7 % selon l'élue – qui provoque « le recours à l'emprunt par la Commune pour faire face à ses charges et ses obligations ». L'élue MCG réclame des économies dans le fonctionnement et la mise en place de mécanismes « pour contenir le budget dans les limites du raisonnable ». « C'est donc avec beaucoup d'hésitations que le groupe MCG votera ce budget, mais le votera », conclut Béatrice Besse. On passe au vote, il est accepté, à l'unanimité.

Judith Monfrini/Commu'Comm



## UN FONDS INTERCOMMUNAL POUR RÉCOMPENSER LES EFFORTS DE CONSTRUCTION

Les élus sont amenés à se prononcer sur un crédit pour un nouveau fonds, voté par le Grand Conseil en mars 2016 : le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Son but est de soutenir financièrement les communes pour la construction d'infrastructures publiques rendues nécessaires par l'accueil de nouveaux logements. Il est alimenté à hauteur de CHF 23 millions par les Communes et de CHF 2 millions par le Canton. L'assemblée doit se prononcer sur la participation de Vernier à ce fonds en 2017 pour un montant de CHF 1'195'600.–. Ana Roch du Mouvement citoyens genevois ouvre les débats. Elle s'étonne que Pregny-Chambésy ait récemment refusé de créditer ce fonds, alors que le Conseil administratif verniolan lui avait assuré qu'il était impossible de le faire. Une affirmation qui aurait déterminé son vote en commission. Yves Magnin (PDC-PBD-VL), quant à lui, s'interroge sur les CHF 1,2 millions à verser. Il note que la somme déboursée par Vernier correspond à celle que devra payer également Cologny, Corsier ou Vandœuvres. Un montant qui le surprend étant donné le « revenu médian » bien plus élevé de ces communes. Pour l'élue démocrate-chrétienne, « on veut prendre aux habitants de Vernier qui n'ont pas les mêmes moyens », et l'élue de pousser un « cri du cœur » : « Pendant des lustres, on a forcé Vernier

à bâtir, à construire, sans bourse délier, pour une population à revenu modeste ! » Pour lui, ce compromis politique trouvé entre les communes « revient purement et simplement à une forme de capitulation ». Le vert Olivier Perroux s'étonne du discours de son préopinant qui s'insurge contre les inégalités de revenu entre la rive gauche et la rive droite. Pour ce dernier, Yves Magnin compare l'incomparable, le salaire médian n'est pas relevant quand on parle de revenus des collectivités, ce « qu'il regrette au demeurant ». Ce fonds est une bonne opportunité pour Vernier « qui pourra aussi en bénéficier ». Yvan RoCHAT, le Conseiller administratif en charge de l'aménagement, rappelle que le FIDU a été créé via une motion du démocrate-chrétien Serge Dal Busco, alors député au Grand Conseil, afin que « les communes qui construisent soient désormais financièrement favorisées et non plus pénalisées ». Le Maire Pierre Ronget assure, en réponse à Ana Roch, que la contribution des communes est obligatoire, si bien qu'en cas de vote négatif le Conseil d'Etat ouvre d'office le crédit par voie d'arrêt. « Ce fonds rapportera environ CHF 6500.– par logement construit et CHF 700 000.– par classe ouverte », conclut le Magistrat, qui rappelle que Vernier prévoit de construire deux écoles dans le quartier de la Concorde et de l'Etang. On passe au vote, la participation de Vernier au FIDU est acceptée par 28 « oui » contre 3 « non ».

## MUNICIPAL EN BREF

- Les conseillers municipaux ont fixé les jetons de présence pour l'année 2017. Leur indemnité horaire s'élève à CHF 58.–. Elle est de CHF 78.– pour le président et le secrétaire du bureau, les présidents et les rapporteurs de commission. Ils ont fixé à CHF 120.– l'indemnité des commissaires de naturalisation, par dossier étudié.
- Ils ont accepté le projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (PDZIMOGA) moyennant un amendement proposé par le Parti libéral-radical. Concernant les autorités communales, il invite le Conseil administratif à s'assurer, à chaque étape du développement de la ZIMOGA, que les intérêts des propriétaires habitant le secteur soient pris en considération par la Fondation des terrains industriels (FTI) et le Canton.
- Les élus ont adopté l'étape 2 du processus de révision du plan directeur communal.
- Ils ont accepté l'assainissement d'installations de chauffage dans divers bâtiments communaux.
- Le Conseil municipal a accepté la motion rose-verte intitulée « Pas de pub pour le gaspillage » par laquelle la Commune va fournir gratuitement aux Verniolans des autocollants pour leur boîte aux lettres.
- Il a également accepté la motion interpartis, « Buvoins local », avec un amendement qui demande aux organisateurs de manifestations de « proposer » de la bière locale.
- Enfin, il a modifié le règlement du Conseil municipal. Désormais, les conseillers ne toucheront plus d'indemnités pour la préparation des séances.

# Vœux du président du Conseil municipal 2017 : année essentielle

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Je dois avouer que 2016, tout comme 2015, n'a pas forcément été une année qui pousse à l'optimisme.

Les drames qui envahissent notre petit écran n'aident pas à être positif.

Des drames, il y en a également ici. Nous ne pouvons notamment pas ignorer les difficultés de trop nombreuses et nombreux Verniolan-e-s mois après mois.

Mais, à Vernier, je sais que nous refusons de nous laisser abattre. Au quotidien, de nombreuses et nombreux citoyen-ne-s donnent un coup de main à leurs voisins, à leur famille ou dans une association, afin d'améliorer le quotidien de toutes et tous.

La Ville de Vernier n'est pas en reste et fait sa part : avec les chèques-familles, la délégation à la jeunesse ou encore le Réseau Seniors Vernier.

Nous ne pouvons évidemment pas nous arrêter là. Nous devons continuer à aller vers l'autre, car ces petits gestes du quotidien peuvent changer beaucoup de choses. Ils peuvent redonner l'espoir ou simplement le sourire. Et ça, c'est essentiel.

Alors, pour 2017, je vous souhaite en mon nom et celui du Conseil municipal, de vous concentrer sur cet essentiel, votre bonheur et celui de celles et ceux qui vous entourent.

Que 2017 soit une année où l'espoir et les sourires l'emportent sur la peur et les pleurs.

Bonne année 2017 dans notre belle Commune de Vernier !

Martin Staub  
Président du Conseil municipal



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront

**Mardis 20 décembre 2016 et 7 février 2017 à 20h30**  
à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal,  
ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet :  
[www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

# Communications, séances du 18 octobre au 15 novembre 2016

## Autorisations de construire

### Autorisation refusée par le canton

60824 APA 45'868 : M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Delacrétaz – Construction d'un mur végétalisé, d'un portail, de clôtures et d'aménagements extérieurs – Chemin des Corbillettes 9.

### Autorisations délivrées par le canton

61582 APA 46'063 : Fondation des Maisons Communales de Vernier – Transformation au rez-de-chaussée – création d'un local – Rue du Village 28.

42975 DD 108'985 : Etat de Genève, Ville de Genève, Domaine Public Communal – Mise en séparatif – assainissement des eaux usées et claires – Avenue de Joli-Mont, avenue de Riant-Parc, chemin Charles-Georg, avenue du Bouchet, avenue Louis-Casaï.

63160 APA 46'139 : Ville de Vernier – Aménagement d'une place de jeux – Chemin de Mouille-Galand 21.

46035 APA 45'017/2 : SUVA – Aménagement de plateaux d'exposition – modification du projet initial – Chemin du Château-Bloch 11.

45228 DD 108'986 : Divers – Implantation du système d'alimentation de recharge des bus TOSA avec aménagements – adaptation des arrêts – abattage d'arbres – Diverses adresses.

## Demandes d'autorisations

### Préavis communal

60394 DD 105'596/2 : HIAG Immobilier Léman SA – (Construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain) – modification du projet initial – abattage d'arbres – Chemin de la Verseuse 1. Préavis favorable sous condition et remarque. Yvan Rochat rappelle le compromis trouvé après les recours interjetés. Le préavis demande une cession pour le cheminement, ainsi qu'une gestion adéquate du stationnement.

27272 DD 107'342/1 : Divers – Aménagements extérieurs du quartier de l'Etang (espaces verts, places, venelles, etc.) et création des infrastructures (réseaux, collecteurs, etc.) – Quartier de l'Etang – PLQ 29947. Instruction à poursuivre avec demande de compléments et projet à modifier.

63830 DD 109'577 : Domaine Public Cantonal – « Pont Butin » – Les Roseaux du Rhône – Changement des gardes-corps pour une amélioration de la sécurité des personnes – Route du Pont-Butin. Préavis favorable sous condition que les barrières existantes ne soient en aucun cas utilisées pour séparer les flux des piétons et des cyclistes. Une telle mesure rendrait l'usage de la piste cyclable moins aisé et moins sûr.

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedis 14 janvier et 4 février 2017 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,  
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.



**UNE  
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute : tél. 078 600 33 59

[mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

## Une jolie chandelle pour Noël

Le groupe MCG, Indépendants, l'Entente pour Vernier vous l'avait annoncé durant la campagne : nous voulons le départ des pétroliers de la commune.

Notre résolution : R 151 disponible sur le site : [www.vernier.ch/fr/politique/conseilmunicipal/seances/](http://www.vernier.ch/fr/politique/conseilmunicipal/seances/) le confirme.

Les raisons évidentes de sécurité priment pour notre population et nos usagers.

Un mythe qu'il faut absolument éclaircir, les revenus que générerait leur activité pour notre commune.

NON, ces installations placées en plein centre de notre commune ne nous rapportent que des cacahuètes. Seuls le Canton et la Confédération touchent le «jackpot». Notre commune, elle, ne touche qu'un peu plus de CHF 100 000.– d'impôts annuels. Sur un budget de 100 millions, on prendra la mesure de ce «cadeau».



Cette réalité financière, pour une industrie qui occupe une part incontournable de notre centre géographique, dangereuse, et qui nous empêche tout développement intelligent du territoire ne nous rapporte rien.

En revanche, nous, Verniolanes et Verniolans, serons les premiers exposés aux risques : microparticules d'hydrocarbures divers, le terroir genevois tout entier, sera la victime collatérale du laisser-aller de l'actuel Conseil administratif.

On pourrait croire ce combat perdu d'avance, mais avec le soutien de la population de Vernier, nous gagnerons !

Les surfaces occupées par les pétroliers sont merveilleusement desservies par les transports publics, accessibles par une route principale, proches de l'aéroport. Il est temps que ces surfaces servent à notre développement, et non à enrichir une poignée de cols blancs vivant parfois à l'étranger.

Ce combat, cette promesse électorale, nous la tenons devant vous. Nous ne voulons pas d'un Noël illuminé de la plus grosse chandelle que le Canton pourrait nous offrir si l'une de ces installations prenait feu.

Notre cadeau de Noël à vous toutes et tous, c'est de veiller à la sécurité de chacun et de chacune d'entre vous !

## Budget 2017

Bien que nous ayons validé le budget 2017, pour la forme car ce dernier est à l'équilibre, mais pas sur le fond.

Nous dénonçons la politique de l'autruche menée par le socialiste et ses deux acolytes, le manque de charisme et de volonté de ces trois personnes afin de réduire la dette et diminuer la voilure administrative qui pèjore dramatiquement les générations futures.

On constate que ce trio n'a aucune vision ni idée futuriste pour améliorer le quotidien des habitants de Vernier, reprenant simplement les idées et projets de vos élus MCG.

Lors des prochaines élections, ne vous trompez pas, votez pour l'original et non pour les pâles copies.

**Bonnes fêtes de fin d'années à toutes et à tous !**

# PLR

**Les Libéraux-Radicaux Vernier**

**DE L'AMBI-  
TION  
POUR VERNIER !**

## BILAN ET PERSPECTIVES

*Le Conseil municipal a abordé dans sa séance du 15 novembre 2016 deux objets qui engagent l'avenir de la Ville de Vernier: le budget et l'aménagement du territoire.*

### LE BUDGET

La recherche du consensus entre les partis a été un facteur essentiel qui a amené le Conseil municipal à accepter le budget à l'unanimité.

Le PLR a soutenu et voté le projet présenté par le Conseil administratif, car ce dernier a pris en compte le fait que l'avenir comporte des incertitudes sur le plan économique et financier et a exprimé trois volontés :

- Présenter un budget prudent et rigoureux.
- Maintenir des investissements importants.
- Poursuivre une politique visant à préserver la qualité de vie des habitantes et des habitants de la Commune.

De plus, comme l'avait annoncé le Conseiller administratif responsable des finances dans son programme de législation, la dette a diminué.

### BUDGET 2017

Charges : CHF 113 130 198.–

Revenus : CHF 113 133 833.–

Dette : décembre 2011 : CHF 132 531 939.–  
septembre 2016 : CHF 100 807 252.–

### L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le PLR a toujours prôné la défense de la qualité de vie en luttant contre les nuisances de l'aéroport, et en défendant les zones villas et les jardins familiaux.

Ainsi lors du vote du plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand, le PLR a présenté un amendement pour soutenir les propriétaires habitant dans cette zone afin qu'ils puissent valoriser leur bien, voire obtenir une compensation correcte.

Dans la durée le PLR sera particulièrement attentif lors des demandes d'autorisations de construire. Il vérifiera que les projets respectent la qualité de vie des habitants et les promesses faites par la FTI (Fondation des Terrains Industriels) et par son directeur. L'amendement proposé par le PLR implique un engagement fort des autorités communales qui devront s'assurer, à chaque étape du développement de la ZIMOGA, que les intérêts des propriétaires habitant le secteur soient pris en considération par la FTI et le Canton.

**BONNE ANNÉE  
2017**



Les élus PLR sont à votre écoute. Prenez contact avec eux!  
Ensemble préservons la qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans.

**Les membres du PLR Vernier vous souhaitent de belles et heureuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une année 2017 pleine de satisfactions.**

**PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier.**

Rejoignez notre groupe!

Tél. 079 598 58 62 – [nicolas.y.aubert@plr-vernier.ch](mailto:nicolas.y.aubert@plr-vernier.ch)



PLR-Vernier

[www.plr-vernier.ch](http://www.plr-vernier.ch)



## Budget 2017, responsabilité, solidarité, unanimité!

Avec CHF 113 millions de charges pour autant de revenus et CHF 39 millions d'investissements, le budget pour l'année 2017 a été pour la première fois depuis longtemps adopté à l'unanimité des Conseillers municipaux.

Les Verts de Vernier ont contribué à plus d'un titre à ce succès.

### En assumant leurs responsabilités

- En maintenant une ligne claire concernant les charges.
- En acceptant les augmentations pour l'ouverture de nouvelles crèches.
- En suivant les besoins en investissements que notre Ville connaît avec notamment la densification de Châtelaine et la construction de l'Etang.
- Mais en posant un regard restrictif sur les autres augmentations de charges de personnel.

### En soutenant le principe de solidarité

Les Verts ont ainsi proposé et obtenu l'augmentation de CHF 10 000.– du montant pour l'aide aux pays en voie de développement. A l'heure où notre monde s'affole, il nous paraît absolument indispensable de tenir une ligne visant à continuer de développer les programmes d'aide internationale qui permettent de réduire les inégalités entre pays riches et pauvres.

### Un vote à l'unanimité

Alors que les discussions budgétaires pouvaient s'envenimer sur la question de l'augmentation des jetons de présence (rejetée par les Verts et finalement par une majorité du CM). Les Verts ont refusé le passionnel et la démagogie dans la tenue de ce débat, permettant ainsi d'éviter l'exacerbation des positions et le maintien d'une ambiance favorable à la belle unanimité qui s'est exprimée quelques instants plus tard lors du vote final du budget.





vert'libéraux

## ALLIANCE DU CENTRE

### Budget 2017 – la déprime

Le PDC a finalement voté le budget 2017 (CHF 113 millions), mais sans enthousiasme et avec scepticisme, tant il est d'aspiration de gauche, faisant croître encore et toujours notre administration. Il faudra bien que notre Commune, serait-elle devenue Ville, devienne capable de s'adapter à la réalité de l'économie et **que cesse la spirale des dépenses** (+ CHF 4,45 millions). Cela implique toutefois de devoir débattre enfin de sujets éminemment politiques, ce que l'alliance du Conseil administratif (PS-PLR-Vert), purement électoraliste, pour ne pas dire abracadabrante, n'autorise tout simplement pas. Notre grande voisine a

eu la sagesse de revoir ses rentrées fiscales à la baisse suite aux prévisions alarmantes de mi-octobre du canton ; pas Vernier ! Les dépenses sont ciblées ; les associations sportives restent les parents pauvres des subventions, même s'il y a eu un léger tressaillement pour le football. Le maigre « boni » prévu – part d'impôts versée en trop – a été dépecé sous la bénédiction du PLR et du MCG.

En d'autres termes, c'est plutôt la déprime, rien ne bouge. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour nos recettes fiscales...

### Fidu – la gloire pour le passé, le prix du futur

Le Canton a créé ce fonds doté chaque année de CHF 25 millions pour soutenir (et non pas payer) les constructions publiques des communes suite à l'accueil de nouveaux logements.

Très bien. Ce qui l'est moins, c'est que Vernier doit y verser par année CHF 1,2 millions, soit à peu près les contributions cumulées de Cologny, Vandœuvres et Corsier ! Tant que nous construirons, nous percevrons des prestations de ce fonds. Nous sommes donc contraints de continuer à construire pour ne pas cotiser à perte. Si ces communes peuvent se le permettre, notre dette de plus de CHF 100 millions nous l'interdit. Il n'y a pas de comparaison !

Pire, ce fonds se veut un compromis entre les communes. Pour Vernier, c'est une capitulation. Notre commune a été contrainte d'investir par le passé en raison de la politique cantonale du logement. Or, ce fonds ne mesure en rien les efforts colossaux consentis auparavant. Bien au contraire, les communes qui s'étaient abstenues pourront dorénavant bénéficier de ce fonds, ni plus, ni moins que Vernier.

Bienvenue à cette manne pour notre commune étranglée, mais **seule la gloire éclaire notre passé**. Vivement que la rive droite puisse être vraiment représentée au Grand Conseil en 2018 !

### Le sport à Vernier, un facteur d'intégration enfin reconnu

Excellente nouvelle, la motion déposée par le PDC afin d'améliorer l'offre en sport sur notre Commune et réviser la réglementation des subventions municipales aux sportifs

a été acceptée par le Municipal. Seul le PLR s'y est opposé. Mauvais joueur ?

Yves MAGNIN, conseiller municipal PDC  
Christophe DULEX, conseiller municipal PDC  
Josette MONNIER, conseillère municipale PDC



## Le PS Vernier vous donne rendez-vous en 2017 !

**Après bientôt deux ans de législature, le PS de Vernier dresse un bilan positif de son action et invite la population à rejoindre ses rangs. Pour une Ville de Vernier forte, innovante, solidaire et au service de toutes et tous !**

**Dans ces temps d'incertitude économique et politique, on est bien souvent déçu par les promesses électorales vaines. Rien de tout cela au sein du PS Vernier qui agit depuis toujours dans l'intérêt des Verniolanes et des Verniolans. Pas de slogans creux, pas de solutions toute faites mais irréalisables, pas de langue de bois, pas de fausses promesses. Le PS Vernier agit au quotidien, avec des idées concrètes et ambitieuses, qui changent la vie de notre cité et améliorent le vivre-ensemble. Notre bilan est réel.**

Le PS Vernier, ce sont les « Contrats de Quartier », qui depuis dix ans ont permis à près de 300 projets citoyens de voir le jour. Nous les avons lancés en 2005, et ils essaient aujourd'hui partout dans le canton (Onex, Ville de Genève, Lancy, Carouge).

Le PS Vernier, ce sont les chèques-famille, qui permettent à la rentrée scolaire à toutes les familles de faire face aux dépenses culturelles ou sportives de leurs enfants avec une participation communale substantielle.

Le PS Vernier, ce sont les Correspondants de Nuit, qui apaisent les tensions et règlent de nombreux problèmes de voisinage qu'on croyait jusqu'ici insolubles !

Voilà quelques-unes de nos réalisations emblématiques, qui perdurent aujourd'hui, font partout des émules et rendent la vie à Vernier plus agréable pour toutes et tous. Mais notre bilan ne s'arrête pas là : sur cette nouvelle législature, en deux ans seulement, nous avons déposé au sein du Conseil municipal plus de projets de motions que tous les autres groupes réunis ! C'est dire si nous mettons notre dynamisme et notre motivation au service de Vernier !

« Consommons local », « Travaillons sur le soutien aux familles », « Arrêtons le gaspillage » : voilà quelques-unes des thématiques sur lesquelles nous voulons agir.

### En 2017, rejoignez-nous !

Si vous aussi vous avez envie d'agir pour le bien de notre Ville, de lui apporter votre engagement et votre envie de faire bouger les choses, si vous aussi vous aimez la politique de proximité, concrète, efficace, loin des grandes théories, si vous aussi vous avez des idées que vous voulez voir se concrétiser, alors vous êtes prêt-e à nous rejoindre ! Notre porte vous sera grande ouverte.

Le PS Vernier, c'est une famille qui s'élargit avec plaisir et convivialité à de nouveaux membres. C'est une section dynamique qui vit au rythme de ses réflexions, des échanges avec la population, de moments de débat, de stands d'information et de porte-à-porte.

Et si vous sautiez le pas ?

*Le Partis socialiste profite de ces quelques lignes pour vous adresser ses meilleurs vœux de fin d'année !*

*Nous vous remercions pour votre confiance qui nous permet au quotidien de nous battre pour le bien des habitant-e-s de Vernier.*

*C'est avec une motivation intacte et l'envie de faire encore plus que nous vous donnons rendez-vous en 2017 !*

*Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous !*

*Toutes les dernières actualités, notre programme 2015-2020, notre agenda et pour adhérer :*

**[www.psvernier.ch](http://www.psvernier.ch) et **

**Parti socialiste de Vernier**

**p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : [staub.martin@gmail.com](mailto:staub.martin@gmail.com)**



# Nouvelle dénomination des rues et des chemins du quartier de l'Etang

La création d'un nouveau quartier n'implique pas seulement un changement physique des lieux : il faut également pouvoir les nommer, désigner de nouvelles adresses car demain, ce sont des entrées nouvelles d'immeubles qui seront desservies par les chemins et rues.



Source : République et Canton de Genève. Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Direction de la mensuration officielle.

C'est à cet exercice qu'il a fallu se livrer dans le cadre du projet de l'Etang. Les promoteurs et les autorités communales ne peuvent toutefois pas dénommer comme bon leur semble. Il existe une commission cantonale de la nomenclature qui vérifie que ces nouveaux noms s'inscrivent dans le cadre légal et évite que l'on ne se retrouve face à une multiplicité de noms semblables dans le canton. Ce travail de filtre effectué, il appartient *in fine* au Conseil d'Etat d'approuver les noms nouveaux.

Les noms qui sont proposés pour le quartier, tels qu'ils figurent sur le plan ci-dessus, répondent aux exigences légales et factuelles. Ils s'appuient sur l'existence et la proximité de l'Etang des Tritons dont ils déclinent certaines espèces animales ou végétales. C'est une manière d'ancrer un monde nouveau dans la réalité biologique existante, façon de dire aussi que

dans ce quartier nouveau qui est érigé, la dimension des espaces publics et des espaces verts n'est pas oubliée.

Ces noms doivent encore faire l'objet du préavis de la commission cantonale. Par cette publication, les autorités tiennent à informer la population, ce qui lui permet déjà de se familiariser avec les nouveaux lieux de vie de notre Ville. C'est aussi l'occasion de vous manifester si ces désignations devaient susciter des remarques de votre part ou si ces propositions vous paraissaient inadéquates. Vous pouvez le faire dans un délai de 30 jours.

## Info

Secrétariat général  
[mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch)  
Tél. 022 306 06 10

# S'engager auprès des personnes âgées, près de chez vous !

Solidarité auprès des aînés: le Réseau Seniors Vernier apporte des solutions sur mesure aux enjeux engendrés par le vieillissement de la population, auxquels les autorités de la Ville de Vernier sont particulièrement attentives. Participez vous aussi à cette démarche citoyenne en devenant bénévole du RSV !



Philippe Noverraz, délégué aux seniors, entouré des bénévoles (de gauche à droite) : Françoise Kogan, Luciana Rolfo, Claire Lam, Josiane Janin et Veronica Neglia, travailleuse sociale responsable du RSV.

La délégation aux seniors a pour objectif de répondre aux défis engendrés par le vieillissement de la population lié à l'évolution démographique actuelle. C'est pourquoi le Réseau Seniors Vernier (RSV) cherche à entrer en contact avec les aînés les plus fragiles qui pourraient avoir besoin d'une attention particulière et de réponses personnalisées à leurs demandes, afin d'améliorer leur quotidien.

Veronica Neglia, travailleuse sociale en charge du RSV, coordonne l'ensemble de la démarche, assure un accueil et un accompagnement personnalisé des bénévoles, organise des formations continues et anime un espace d'échanges à leur intention. En fonction des souhaits et des profils de chacun, elle crée le lien entre bénévoles et bénéficiaires et assure un suivi.

Les bénévoles quant à eux offrent quelques heures par mois de leur temps à travers des visites régulières ou ponctuelles, le partage d'un repas, un appui pour des démarches particulières (courses, spectacle, ...), le partage d'un hobby, une balade dans la nature, la participation à des sorties spécialement adaptées aux bénéficiaires...

Accompagner un proche, visiter une personne de grand âge, être solidaire avec un voisin atteint dans sa santé, peut nous confronter à nos propres limites. Pour ces raisons, le RSV organise des formations dispensées par la Croix-Rouge genevoise. Ces dernières sont proposées aux bénévoles et destinées à les soutenir dans leur contact avec les personnes âgées.

## REGARDS DE BÉNÉVOLES

**Le RSV |** «Le projet RSV est très humain: il permet d'accompagner des situations dont d'autres secteurs professionnels n'ont jamais le temps de s'occuper d'une manière aussi attentive et personnalisée.»

**Relation avec les personnes âgées |** «L'écoute est fondamentale: elle est basée sur une relation de confiance qui permet l'expression des sentiments et l'évocation de sujets sensibles. Les bénévoles sont aussi là pour encourager et valoriser les personnes âgées.»

**Motivations des bénévoles |** «C'est une source de bonheur et de bien-être, l'occasion de découvrir l'histoire d'une personne, de relativiser la perte de ses propres

parents, de se projeter dans sa propre vieillesse, de combattre les injustices en étant proche des gens, d'être utile pour sa commune.» Certains relèvent l'importance d'appartenir à un groupe, de rencontrer d'autres bénévoles.

**Rôle de la professionnelle auprès des bénévoles |** «Elle assure un soutien, y compris logistique, une écoute attentive, elle partage ses compétences et son savoir, elle appuie les bénévoles en cas de difficulté. Elle propose des formations et organise les réunions.» Pour certains, ce type de bénévolat ne serait pas viable à long terme sans l'appui d'un professionnel «qui assure le bon déroulement du tout dans un cadre rassurant, agréable et épanouissant.»

### NOUVELLE FORMATION 2017 : PARTICIPONS À L'ACTION DES BÉNÉVOLES DU RSV

Vous avez quelques heures par mois à offrir? Vous appréciez le contact avec les aînés? Rejoignez-nous!

Les bénévoles suivront une formation spécifique et bénéficieront d'un suivi pendant leurs interventions, le tout assuré par des professionnels.

La prochaine formation se déroulera à Vernier sur le printemps 2017. Les thèmes abordés s'articuleront autour des notions suivantes: Que signifie vieillir? L'isolement social à la source des maux – Comment mieux communiquer – Fin de vie et souffrance – Accompagner des personnes ayant un déficit cognitif – Se déplacer en toute sécurité.

## INFO

Ville de Vernier  
Service de la cohésion sociale  
Réseau Seniors Vernier  
Case postale 520  
1214 Vernier  
[seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi:  
Tél. 079 558 99 83



# Un projet pour dynamiser le village de Vernier

La Ville de Vernier est propriétaire de plusieurs parcelles attenantes à la Via de Coisson, à l'arrière de l'école du Village. Ces terrains, d'une superficie d'environ 7000 m<sup>2</sup>, ne peuvent malheureusement plus accueillir des logements, en raison des nuisances dues au bruit des avions. Par ailleurs, la commune n'a pas identifié de besoins particuliers pour l'accueil de nouveaux équipements publics dans ce secteur.

Dans ces conditions la Commune a décidé de lancer en mars 2016 un appel d'offres à développeurs et investisseurs pour la valorisation de ces parcelles. L'intérêt d'une telle procédure de mise en concurrence est d'obtenir une diversité de projets, permettant ainsi de comparer non seulement différents programmes de construction, mais aussi les aspects d'intégration urbaine, de coûts, etc.



Image directrice du projet lauréat.

© De Giulii & Portier architectes SA

Actuellement le site est partiellement occupé par l'Ecole du Village construite en 1892 et son préau. Celle-ci fait l'objet de mesures de protection du patrimoine et est bien évidemment conservée. A l'arrière de l'établissement, le terrain accueille un parking en surface, qui sera relocalisé en sous-sol avec des places complémentaires à titre de compensation à la suppression de places publiques liées au projet de réaménagement de la rue du Village. Un point de collecte sélective le long de la route de Peney et le pavillon accueillant « le Barac » sont également présents et seront déplacés dans le cadre du futur projet. Le solde du périmètre est constitué d'espaces verts agrémentés de plantations.

A travers cette procédure de concours, la commune souhaitait recevoir des projets compatibles avec les nuisances de bruit de l'aéroport et qui contribuent à l'animation et à la cohésion sociale du village. Mis à part le logement, non autorisé dans ce secteur, une grande liberté était laissée aux concurrents pour qu'ils fassent des propositions qui leur semblaient le plus adaptées au site et répondant aux objectifs fixés par le Conseil administratif, soit :

- un projet soucieux d'une intégration architecturale soignée vis-à-vis de l'école et du tissu villageois ;
- un programme qui consolide l'offre existante de la rue du Village et ne prétérite pas la pérennité des commerces ;

- des espaces publics de qualité qui favorisent la convivialité et permettent une appropriation par les habitants et usagers, dans le respect de l'identité de ce lieu unique ;
- une solution quant au stationnement de la rue du Village ;
- un trafic induit qui ne pèjore pas la rue du Village en privilégiant l'accès depuis la route de Peney ;
- une démarche de projet dynamique impliquant les futurs utilisateurs, les habitants, employés des entreprises environnantes et associations, notamment l'association des intérêts de Vernier-Village.

Les candidats qui répondaient à l'appel d'offres devaient fournir un avant-projet architectural ainsi que des éléments permettant de juger de la capacité du groupement à financer, développer et exploiter le projet.

La contrepartie à la réalisation du projet par les investisseurs est la mise à disposition du terrain par la commune, sous la forme d'un droit de superficie. Celui-ci permet à la commune de rester propriétaire du terrain. Les bâtiments et le parking souterrain sont par contre réalisés par les propriétaires privés.

Cinq dossiers ont été déposés et ont été évalués par un comité formé d'experts, de membres de l'administration et d'un représentant de l'Association des intérêts de Vernier-Village.

Le comité a retenu à l'unanimité le projet « Toit 9 » du groupement piloté par Implenia Immobilier SA, qui propose un hôtel avec un restaurant ouvert au public, une vitrine pour la mise en valeur des produits locaux ainsi que des surfaces dédiées à l'accueil de séminaires et de réunions. Un parking souterrain est également prévu dans le projet.

Le comité a apprécié la pertinence d'un front bâti sur la route de Peney, faisant écran contre le bruit, complété d'une cour intérieure à caractère public en lien avec la rue du Village. Du point de vue architectural, les matériaux, les volumes et les toitures à deux pans offrent une bonne intégration au tissu villageois.

Selon le planning intentionnel proposé, une requête en autorisation de construire sera déposée dans le courant 2017, le chantier devrait s'ouvrir en 2018 et durer vingt-cinq mois. L'hôtel et le parking devraient ainsi être accessibles en 2020.



Liaison entre la place et la rue du Village.

© De Gluji & Portier architectes SA

### Info

Aménagement du territoire

Tél. 022 306 07 40

[amenagement-territoire@vernier.ch](mailto:amenagement-territoire@vernier.ch)

## TRANSPORTS PUBLICS : QUELS CHANGEMENTS POUR LES VERNIOLANS À PARTIR DU 11 DÉCEMBRE 2016 ?

Anticipant l'aboutissement du référendum contre la hausse des tarifs TPG, le Conseil d'Etat a pris acte que les CHF 16 millions de moyens supplémentaires votés par le Grand Conseil ne pourraient pas être mis à disposition des TPG à l'horizon décembre 2016 et donc, conformément à ce qui se pratique depuis deux ans, des mesures ont été prises pour diminuer les prestations sur un certain nombre de lignes du réseau TPG.

La commune de Vernier sera concernée par des mesures touchant les lignes 28 et 57 qui verront leur cadence en heures de pointe passer de quinze à vingt minutes. De plus, la ligne 28 sera interrompue à l'Aéroport de

Genève à partir de 21h en semaine et tout le week-end. La cadence des lignes urbaines 6, 7, 9 et 19 passera quant à elle de quinze à vingt minutes entre 5h et 6h du matin.

Le vote du référendum ce printemps aura un impact sur la ligne interquartiers à Vernier, planifiée initialement pour avril 2017 : sa mise en service sera reportée au mois de décembre 2017.

### Info

Urbanisme et développement durable

Tél. 022 306 07 40

[mobilite@vernier.ch](mailto:mobilite@vernier.ch)

# Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

**Une participation financière de CHF 20.– est demandée.**

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

#### **CAS de Vernier (Hospice général)**

Avenue de Châtelaine 81B  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 420 47 40

#### **CAS des Avanchets (Hospice général)**

Rue du Grand-Bay 18  
1220 Les Avanchets  
Tél. 022 420 47 50

#### **SCOS service de la cohésion sociale**

Chemin de l'Etang 4/6  
1219 Châtelaine

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2016 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 13 février 2017.**

#### **Limite de revenus:**

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excédera pas :

- CHF 50 000.– personne seule
- CHF 60 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7 000.– par enfant à charge

#### **L'épargne ne doit pas dépasser globalement:**

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

**Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.**

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie (2015).**

## **À TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUEONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE :**

### **1. AVS - AI - SPC**

- attestation rente AVS-AI de l'année 2016
- attestation SPC: prestations versées en 2016
- attestation retraite éventuelle du 2<sup>e</sup> pilier 2016 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2016
- assurance-vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2016)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2016
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2016)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire: décompte des

intérêts versés en 2016

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2016

### **2. Salariés**

- attestation salaire 2016
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2016)
- attestation indemnités perte de gain (2016)
- attestation allocation logement (2016), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2016)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2016
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2016)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2016

- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2016);
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire: décompte des intérêts versés en 2016
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2016
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

**N.B.** Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

## ACTION IMPÔTS POUR LES 18 À 25 ANS

Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, organise des ateliers offrant aux jeunes adultes un soutien administratif afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

En cette fin d'année, un courrier personnalisé est adressé à tous les jeunes ayant atteint leur majorité en 2016. Il est accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite!

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 [cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)

## EN CAS DE NEIGE, QUI EST RESPONSABLE DU DÉBLAYAGE ?

La voirie dégage en priorité :

- les routes, les passages piétons, les arrêts TPG
- les écoulements d'eau, les pistes cyclables, les zones à risques

### Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22, al. 1

En cas de chute de neige ou de verglas, **les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.**

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00.



# Récupération : calendrier 2017

La Ville de Vernier, dans le cadre de la politique qu'elle mène activement pour la récupération et le recyclage des déchets, entend atteindre l'objectif fixé par la Confédération d'un taux de recyclage de 50%. Si cet objectif n'est pas atteint d'ici fin 2017, une taxe au sac devra être mise en place.

A l'instar du Canton, la commune souhaite y parvenir par conviction plutôt que par pression sur le porte-monnaie. De nombreuses actions cantonales sont menées afin de sensibiliser la population au tri des déchets ménagers comme la distribution de 100 000 kits de « P'tites poubelles vertes » pour la récupération du compost. A Vernier, la distribution a débuté en septembre 2016 par les

Avanchets et se poursuit actuellement pour l'ensemble des ménages verniolans.

Vous trouverez en pp. 24-25 le calendrier de la récupération pour l'année 2017. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

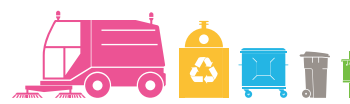
- Certaines tournées en zone villas ont été réduites en 2016 en raison des faibles tonnages (voir calendrier). Cette organisation est maintenue en 2017.
- Les sapins de Noël non traités seront ramassés avec les déchets compostables le 27 décembre 2016 ainsi que les 3, 10, 17, 24 et 31 janvier 2017.

- Nous comptons sur vous pour respecter les dates de levée des encombrants. Aucun abus ne sera toléré !

Nous comptons sur votre détermination et collaboration, sans vous le but fixé ne pourra pas être atteint.

## INFO

Service de la récupération  
Tél. 022 306 07 00  
[cev@vernier.ch](mailto:cev@vernier.ch)



PROPREMENT VERNIER







# La Fondation des maisons communales affine ses directives

En avril dernier, la Fondation des maisons communales de Vernier, qui gère 241 logements sur la commune, a fait l'objet d'un audit de la Cour des comptes. Un certain nombre de points à améliorer dans la gestion et l'attribution de logement ont été soulevés. Tour d'horizon des mesures mises en place depuis.



Immeuble à l'avenue Henri-Golay 22-28bis.

La Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) détient un parc immobilier de 609 objets, composé de 241 logements, de 355 places de stationnement et de 13 surfaces commerciales. Son but est de créer, gérer et mettre à disposition ses biens locatifs en donnant la priorité aux habitants de Vernier. En avril 2016, la Cour des comptes a relevé, dans un rapport d'audit, un certain nombre de points à améliorer pour davantage de transparence et d'efficacité. «La Cour des comptes s'est intéressée aux fondations communales qui s'occupent du logement d'un certain nombre de communes, dont celle de Vernier, la nôtre était parmi celles qui recevaient les recommandations les moins sévères et les moins nombreuses concernant son travail», relève Yvan Rochat. Pour le Conseil administratif, ce rapport est bienvenu: «En dialogue avec la Cour, nous devons mettre en place des processus un peu

plus rigoureux, notamment sur la question de l'attribution de logements. En tant que membre du Conseil de fondation, je suis très intéressé à le faire.» Ainsi, depuis cet automne, la FMCV met en place des outils spécifiques.

**Formalisation des démarches |** La FMCV a pour but de mettre à disposition des Verniolans des logements accessibles à tous, à des loyers abordables. Elle possède des immeubles à Vernier-Village, à Châtelaine et au Lignon. Ce sont des habitations mixtes, de type HM. Sur 241 logements, 40 sont en loyer libre et 201 sont des logements subventionnés. «Nous attribuons les appartements via une commission composée de sept membres, explique Laurent Beck, président du conseil de fondation de la FMCV et membre fondateur. Des directives existaient, mais elles n'étaient peut-être pas assez détaillées.»

## UNE FONDATION IMMOBILIÈRE PUBLIQUE POUR LA VILLE DE VERNIER ET SES HABITANTS

Le conseil de fondation des maisons communales de Vernier est composé de 19 membres. Il est composé des trois Conseillers administratifs, de cinq membres proposés par le Conseil municipal – un membre par parti représenté – et de 11 autres membres choisis par le Conseil administratif. Ils sont souvent architectes, juristes ou ingénieurs. « Cela fait des années que j'insiste pour que les personnes soient actives dans les milieux immobiliers afin qu'elles puissent surveiller les mandataires et les étapes de la construction, particulièrement complexes à Genève », explique Laurent Beck, le président du conseil de fondation. Les 19 membres sont répartis dans trois

commissions, la commission du logement, composée de 7 membres, celle des finances et celle des constructions. La FMCV se voit accorder des droits de superficie par la Commune pour construire des habitations mixtes (HM) composées de logements d'utilité publique (LUP) et de logements à loyers libres. Situés en « zone de développement 3 », ces immeubles doivent contenir au minimum un tiers de LUP. La FMCV emprunte aux banques les sommes nécessaires à la réalisation des immeubles et la Commune de Vernier se porte garante de ces emprunts. La gestion des immeubles est déléguée à une régie, la Coopérative de Gestion Immobilière (Cogerim).



Projet Jean Simonet 3-5-7.

© Jean Simonet

Les recommandations de la Cour s'échelonnent de 1 à 4 en termes de gravité. « Aucune ne portait la mention significative ou majeure, mais seulement mineure ou modérée », précise Ernest Greiner, président de la commission du logement de la FMCV. Dans son audit, la Cour des comptes a notamment relevé que la validité du formulaire d'inscription n'était que d'un an à la régie, alors que les statuts de la Fondation prévoyaient deux ans. « Avec seulement 241 logements, nous n'avons pas besoin d'un secrétariat permanent, explique Ernest Greiner. Nous avons donc délégué ce processus à la régie Cogerim qui a son propre délai. » Un autre grief était que les dossiers n'étaient pas complets au moment de

l'inscription. « Si l'attribution du logement a lieu dans deux ans, les papiers ne seront plus valables, se justifie Ernest Greiner. Mais la Cour a exigé que tout soit en ordre dès le départ et nous avons suivi ses recommandations. » La traçabilité a aussi été améliorée et actuellement, tout est formalisé par écrit, le dossier complet doit être remis à la régie ainsi qu'à la commission du logement de la FMCV. « Nous avons créé un logigramme qui définit les tâches de la fondation, de la régie et du locataire, indique Ernest Greiner. On saura ainsi à chaque moment quelle démarche doit être entreprise après que le candidat se sera inscrit à la régie. »

## Plus de transparence dans l'attribution des logements |

La Cour des comptes a également souligné l'importance d'être plus transparent quant à l'existence de liens d'intérêts entre les futurs locataires et la FMCV. «Des règles strictes ont été édictées qui définissent le cercle familial et professionnel avec précision, afin d'éviter tout conflit d'intérêts», relève Laurent Beck, président de la FMCV. De même, la Cour a réclamé que la fondation surveille davantage le travail de la régie Cogerim. «Nous avons contrôlé l'attribution de 20 logements entre 2012 et 2015, huit attributions en 2012, trois en 2013, deux en 2014 et six en 2015, indique Ernest Greiner. Il y a très peu de tournus, les gens restent très longtemps et paient régulièrement leur loyer.» Selon lui, en dix ans, la fondation n'aurait jamais eu de réclamation et le fait que peu d'appartements se libèrent (2% de libération par an), réduirait de facto les possibilités de «copinage». «Ce sont des logements à loyer modéré, remarque le Magistrat, Yvan Rochat. Evidemment que les gens ne les abandonnent pas si facilement, sans compter que nous ne disposons pas de 1500 logements mais de quelques centaines seulement.» Enfin, pour davantage de transparence, la FMCV va désormais s'assurer que le bail est bien signé par le locataire lui-même, celui qui entre véritablement dans l'immeuble.

## Un site internet pour davantage de visibilité |

«Un autre reproche de la Cour était le manque de communication», poursuit le président de la FMCV Laurent Beck, reconnaissant que le conseil de fondation n'a peut-être, par moment, pas répondu à toutes les réquisitions de l'organe de contrôle, notamment sur les manières d'obtenir un appartement. Dès la parution de cet article, un site internet va être mis en place. Il contiendra une série d'informations destinées au public, sur la localisation des immeubles, sur le type d'appartement proposé et sur la régie. Le site renseignera également

sur la procédure à suivre pour l'obtention d'un logement et sur la liste d'attente, qui s'élève actuellement à 140 personnes. «Ce sera aussi l'occasion d'informer la population sur nos projet futurs, ajoute Laurent Beck. Nous allons construire 25 appartements à la rue Jean-Simonet dans le quartier de la Concorde et 75 appartements au chemin du Croissant.» La fondation va également acquérir une cinquantaine de logements dans le «secteur L» du périmètre Concorde et une trentaine dans le quartier de l'Etang, une fois que le complexe d'immeubles sera construit. A l'avenue de Châtelaine, la Coop va gagner en surface et 12 appartements vont voir le jour. Tous ces projets de construction et d'acquisition vont permettre à la fondation de pratiquement doubler son parc immobilier et de posséder, à terme, près de 400 habitations. «Il est très réjouissant de voir une fondation qui élargit son parc immobilier, souligne Yvan Rochat. Il existe une unanimité de posture de la part du Conseil administratif, comme du Conseil municipal, sur la nécessité d'avoir à Vernier du logement en loyer libre, du logement social et même de la PPE (propriété par étage, ndlr).» Les réponses aux recommandations de la Cour, toutes approuvées par le conseil de fondation, ont été envoyées en novembre. La FMCV compte désormais 19 directives au lieu de 13 avant l'audit.

Judith Monfrini/Commu'Comm

## INFO

FMCV  
CP 520 – 1214 Vernier  
[info@fmcv.ch](mailto:info@fmcv.ch)  
[www.fmcv.ch](http://www.fmcv.ch)



**FMCV**  
FONDATION DES MAISONS  
COMMUNALES DE VERNIER

## LA VILLE DE VERNIER RÉCOMPENSÉE POUR SES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUR LA ROUTE DU BOIS-DES-FRÈRES !

Le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016, l'association Pro Vélo a dévoilé son lauréat pour le meilleur aménagement dédié à la mobilité douce. La Ville de Vernier a reçu la Rustine d'Or 2016 soit le premier prix pour les nouveaux aménagements cyclables de la route du Bois-des-Frères réalisés cette année.

Parmi les huit dossiers qui lui ont été soumis, le jury n'a pas hésité à élire ce projet qu'il considère comme exemplaire en termes de mobilité douce. Le jury a également apprécié les infrastructures réalisées favorisant les liens entre les différents quartiers (Lignon – Gordon-Bennett) et a salué les efforts de la Ville de Vernier pour l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.



Remise de la rustine d'or par Christine Jeanneret-Ter Kuile, coordinatrice Pro Vélo Genève, à Yvan Rochat, Conseiller administratif.

# La mise à jour du plan directeur communal de Vernier, une démarche pilote

Dans le cadre de la mise à jour de son plan directeur communal, la Ville de Vernier fait figure de pionnière. En effet, la Commune n'a pas attendu l'entrée en force du Plan directeur cantonal 2030 pour démarrer sa réflexion et engager une démarche ouverte, notamment vers la population, pour l'établissement du cahier des charges.



Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, explique la démarche lors de la consultation publique au Centre de Quartier de Poussy à Vernier-Village.

Les autorités communales ont souhaité initier le processus de révision du plan directeur communal par une démarche participative alimentant le cahier des charges. En effet, les enjeux auxquels sera confrontée la Commune ces prochaines décennies vont transformer de manière importante le cadre de vie d'une large partie de la population. De telles opérations ne peuvent réussir que si elles sont largement co-construites dans un esprit de dialogue visant à trouver un terrain d'entente entre les planifications et projets cantonaux et les préoccupations locales des citoyens.

**Une large consultation** | C'est suivant cet objectif que plusieurs séances et ateliers de consultation ont été engagés pendant l'hiver 2014 et le printemps 2015, dans le but d'alimenter le cahier des charges d'une diversité de points

de vue. Elles ont permis de sonder les attentes, préoccupations et propositions des communes voisines, des services de l'administration communale et de la population. Parmi ces rencontres, trois forums publics ont été organisés dans trois secteurs de la commune, de manière à couvrir l'ensemble de son territoire. Ces rencontres se sont tenues les 26 février 2015 à Vernier-Village, le 2 mars 2015 aux Avanchets et le 5 mars 2015 au Lignon. Suivies par un large public, elles ont alterné des moments de débat en plénière et des travaux par groupes, où les participants ont eu l'occasion d'établir un diagnostic territorial (identification des qualités et défauts), puis de proposer des pistes de solutions à investiguer. Le présent article permet ainsi de restituer les éléments retenus de ce processus de consultation.

Parmi les principaux enjeux relevés par la population et intégrés dans le cahier des charges, on mentionnera notamment :

- L'amélioration des connexions entre les quartiers, tant par un réseau de mobilité douce consolidé que par un réseau interquartiers de transports publics (sortir de la logique du réseau radial orienté vers le centre de Genève et assurer des liaisons transversales entre les quartiers). La nécessité de tisser des liens, d'assurer des parcours confortables et sécurisés, de décroiser les quartiers isolés par les infrastructures routières et ferroviaires et les grandes installations industrielles a été unanimement mise en avant et figure ainsi comme un axe prioritaire sur lequel travailler.
- La préservation des espaces naturels et la présence de parcs et jardins proches des habitations. La Commune dispose d'un réseau de parcs et d'espaces verts important et bénéficie d'une proximité au Rhône, qui en font un territoire attractif pour la détente et les loisirs. Les participants ont manifesté un attachement très fort aux caractéristiques naturelles de la commune. Ainsi, la thématique de la nature en ville, visant à renforcer ces caractéristiques, sera un axe fort du futur plan directeur.
- Le maintien d'une urbanisation différenciée, s'exprimant par une mixité sociale et une diversité architecturale, renforçant l'identité spécifique de chaque quartier. Le maintien d'un tissu bâti hétérogène figure ainsi dans les principes énoncés dans le cahier des charges.
- Le maintien d'une offre des services de proximité. Cette préoccupation traduit l'attachement des participants à retrouver à l'échelle des quartiers des commerces de proximité, qui jouent un rôle important au niveau social. Un enjeu non seulement pour les nouveaux quartiers projetés, mais aussi pour ceux existants.
- La poursuite du travail mené sur la relocalisation des citernes et/ou l'optimisation des espaces affectés à ces dernières. Objet traité dans le cadre de plusieurs études ces dernières années, la mise en œuvre de cette volonté largement exprimée par la population reste toutefois complexe car elle touche à des réseaux de distribution à l'échelle de l'agglomération. Cela reste néanmoins une préoccupation communale de trouver une solution satisfaisante pour la population.
- La réduction des nuisances liées à la proximité de l'aéroport et la question de la perte de valeur des terrains du fait des limitations de construction imposées par la législation sur la protection contre le bruit. Cette problématique est aujourd'hui traitée par la Confédération, le canton et l'aéroport dans le cadre de l'élaboration de la fiche par installation



Les forums publics alternent débat en plénière et travaux par groupe.

du PSIA (plan sectoriel des infrastructures aéronautiques). Ce document, dont l'adoption par la Confédération est prévue à fin 2017, aura des impacts majeurs sur le territoire communal. Il fixera en effet les futures courbes de bruit qui détermineront les secteurs constructibles ou non pour du logement. Une étroite coordination entre les deux démarches (PSIA et révision du PDCOM) sera mise en place afin que la Commune puisse faire valoir sa position.

Le diagnostic territorial, établi à la suite de cette large consultation, a permis de définir quatre secteurs, sur lesquels l'étude du plan directeur se focalisera prioritairement afin de répondre aux enjeux des dix à quinze prochaines années :

- Le secteur de Cointrin, où se croisent des enjeux de mutation liés à la densification de la zone de villas, la programmation et la mise en œuvre des équipements et des espaces publics projetés dans le grand projet Vernier-Meyrin-Aéroport et la coordination liée à la mise en œuvre des projets de nouvelles infrastructures routières (sud de l'aéroport). La mutation de ce quartier devra se faire dans une approche intercommunale (Meyrin, Grand-Saconnex) et associant les habitants à l'évolution progressive de leur cadre de vie.

- Les secteurs de Châtelaine, Etang et Zone industrielle du Lignon (ZILI), où le développement de nouveaux quartiers et d'équipements publics nécessite une attention particulière aux aspects de mobilité, aux liens avec les quartiers voisins et aux impacts des infrastructures pouvant comporter un risque majeur (citernes et transports dangereux par le rail). La réponse à la forte densité admise dans ces nouvelles centralités sera un traitement qualitatif des espaces publics et une baisse des impacts sur l'environnement.
- La presqu'île d'Aire, où des projets pourraient modifier le caractère du quartier. Il y aura lieu de s'interroger sur les programmes qui seront réalisés, notamment sur les terrains libérés par le déménagement du CO du Renard.
- Vernier-Village et zones d'activités, où les enjeux liés à l'impact du bruit des avions sont aussi importants que la gestion de la mobilité induite par le développement de la ZIMEYSAVER. La construction annoncée de la demi-jonction autoroutière de Vernier-Canada ainsi que l'aménagement du barreau routier de Montfleury ont notamment soulevés de nombreuses craintes quant au tracé et aux impacts qu'ils pourraient avoir sur le voisinage immédiat.

La consultation a également mis en évidence que si certains secteurs de la commune vont connaître des mutations profondes (à l'instar du secteur Châtelaine-Etang), il importe que des tels développements ne soient pas généralisés sur l'ensemble du territoire communal. Vernier revendique ainsi un urbanisme différencié, qui prévoit d'une part des centralités offrant une intensité urbaine importante, mais qui préserve d'autre part les qualités résidentielles d'autres quartiers. Cette mixité morphologique et cette diversité des quartiers sont des qualités reconnues par la population lors des ateliers participatifs.

### Vers un urbanisme de renouvellement urbain intégrant les habitants aux décisions |

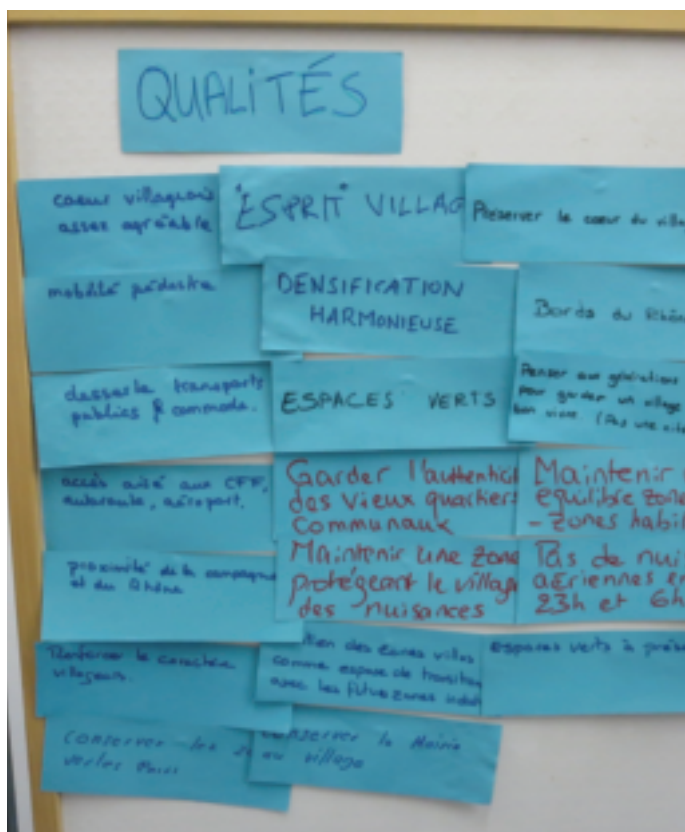
Le territoire communal étant aujourd'hui presque entièrement bâti, le développement se fera moins par un urbanisme d'extension, comme cela a été le cas par le passé, que par un urbanisme de renouvellement urbain au travers d'actions destinées à retrouver un meilleur équilibre social, environnemental et économique. On ne peut agir sur ces territoires de la même manière que cela a été fait lorsque de nouveaux quartiers se sont réalisés sur des terrains presque vierges. Les opérations de ré-urbanisation sont beaucoup plus complexes, car elles doivent composer avec une grande diversité d'acteurs dont les intérêts peuvent être divergents et les calendriers non harmonisés. Enfin, ces quartiers sont vécus et investis par les pratiques quotidiennes de leurs habitants, leur implication dans le devenir et la transformation de leur cadre de vie est ainsi incontournable.

La mise à jour du plan directeur se poursuivra durant l'année 2017. Le processus participatif sera donc poursuivi dans le cadre de l'étude de l'avant-projet. Ainsi, la population aura encore l'occasion d'alimenter les réflexions sur les options qui orienteront le développement de la commune pour les dix à quinze prochaines années.

## INFO

Aménagement du territoire  
[amenagement-territoire@vernier.ch](mailto:amenagement-territoire@vernier.ch)  
 Tél. 022 306 07 40

Le cahier des charges du projet de révision du PDCOM est disponible sur [www.vernier.ch/pdcom](http://www.vernier.ch/pdcom)



Lors d'une discussion par groupe, les habitants établissent un diagnostic territorial qui identifie les qualités et les défauts du quartier.

## Journée « Futurs en tous genres »

Le jeudi 10 novembre dernier, 39 élèves de 7P Harmos ont participé à l'événement « Futurs en tous genres ». Au programme de cette journée : visite de l'administration et immersion dans le quotidien des employés communaux.



Christian Germanier, du Centre d'entretien, explique le fonctionnement d'un semoir mécanique, appareil permettant de distribuer les graines sur une plaque de culture.

S'intéresser à l'avenir des jeunes et les sensibiliser aux multiples perspectives professionnelles qui s'offrent à eux, voici le but la journée « Futurs en tous genres ». A Vernier, plusieurs domaines professionnels ont été présentés aux élèves leur permettant ainsi de découvrir, de s'interroger et de côtoyer le monde du travail dans une ambiance conviviale.

La journée a débuté avec l'accueil et le mot de bienvenue du Maire, Pierre Ronget. Ce dernier a présenté le fonctionnement de l'administration communale. Plusieurs employés communaux ont ensuite pris la parole pour parler de leurs professions. Les étudiants ont ainsi pu découvrir ce qu'était un apprentissage d'assistant socio-éducatif ou encore quel était le rôle et le quotidien d'un agent de la police municipale.

Les élèves ont poursuivi leur parcours découverte au Centre d'entretien où plusieurs ateliers leurs ont été présentés : les serres et leurs plantations variées, le monde de la mécanique ou encore le travail de menuisier ; plusieurs activités professionnelles qui ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des élèves (voir photo).

La journée « Futurs en tous genres » a non seulement pour but de faire entrevoir de nouveaux horizons professionnels aux écoliers, mais également de leur démontrer que chaque profession peut être exercée aussi bien par un homme que par une femme. Le message premier transmis se veut positif et encourageant pour ces jeunes futurs travailleurs, ne pas perdre de vue que les possibilités professionnelles sont nombreuses et qu'elles sont accessibles à toutes et à tous.



Lelan Kahlid et Shiva Shakouri, 7P, école des Libellules.



# Horaires de fin d'année de l'administration communale

La Mairie et les services de l'administration seront fermés du samedi 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus.

## POLICE MUNICIPALE

Pendant cette période, les agents patrouillent les jours ouvrables de 7h à 23h et une permanence téléphonique est assurée les jours de fêtes de 13h à 23h au tél. 022 306 06 55. En cas d'urgence, vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au tél. 022 427 93 21 ou le 117. **L'accueil au public reprendra le mardi 3 janvier 2017.**

## ETAT CIVIL

Pour les questions de décès et/ou inhumations durant cette période, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, nous vous rappelons que nous avons une convention avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève, tél. 022 418 66 00.

En cas d'urgence uniquement (décès, inhumations, naissances à domicile), vous avez la possibilité de contacter notre permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 16h au tél. 079 558 99 00.

## SPORTS

### Piscine couverte du Lignon

Du samedi 24 au lundi 26 décembre 2016 .....	piscine fermée
Du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2016.....	8h30 – 17h
Du samedi 31 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 .....	piscine fermée
Du mardi 3 au vendredi 6 janvier 2017.....	8h30 – 20h30
Samedi 7 et dimanche 8 janvier 2017 .....	9h30 – 17h

Heure limite d'entrée (tourniquets) 30 min avant la fermeture – sortie des bassins 15 min avant la fermeture.

### Tennis

Les installations du tennis d'Aire seront fermées du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus.  
Les installations du tennis de Vernier seront fermées du 24 décembre 2016 au 8 janvier 2017 inclus.  
Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis).  
Tennis d'Aire: tél. 022 306 07 77 – Tennis de Vernier: tél. 022 306 07 76.

**Le secrétariat du service des sports sera fermé du vendredi 23 décembre 2016 dès 12h au mardi 3 janvier 2017 à 8h30.**

## BIBLIOTHÈQUES

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du samedi 24 décembre 2016 au dimanche 8 janvier 2017. **Réouverture selon l'horaire habituel dès lundi 9 janvier 2017.**

# Soirée des espaces verts 2016

La soirée annuelle des espaces verts a rassemblé les participants du concours Vernier Fleuri 2016, les adhérents à *La Charte des Jardins* ainsi que le public autour de Patrick Jacot et son collègue Ali Korichi du Centre ornithologique de réadaptation de Genthod, qui ont abordé la question des rapaces dans notre région en présence d'un invité de marque, le hibou grand-duc !

Elina, apprentie de 3<sup>e</sup> année, a présenté le projet de massif auquel l'ensemble des apprentis participe pour la **Fête de la tulipe 2017** dont la Ville de Vernier sera hôte d'honneur. Nous vous en dirons plus dans une prochaine édition de *l'ActuVernier* !

Les participants au concours Vernier Fleuri, qui par leur créativité ont su magnifier leurs balcons et leur jardin durant la belle saison, ont également été mis à l'honneur durant cette soirée.

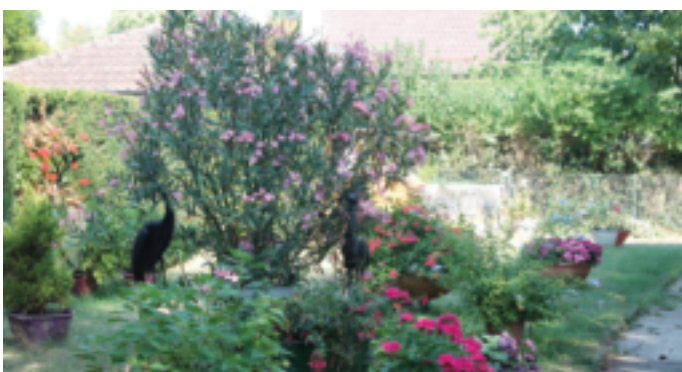
Bravo à tous et ne manquez pas le prochain rendez-vous auquel vous convie le service des espaces verts de Vernier samedi 13 mai 2017 : le traditionnel Marché de Printemps à la découverte des plantons ProSpecieRara et des géraniums !



M<sup>me</sup> Ada Di Sanza, 1<sup>re</sup> place terrasses et villas.



M<sup>me</sup> Sedita Laurinda, 1<sup>re</sup> place fenêtres et balcons.



M<sup>me</sup> Roland Joly, 2<sup>e</sup> place terrasses et villas.



M<sup>me</sup> Dominique Buzzi, 2<sup>e</sup> place fenêtres et balcons.



M. Claire-Lise Quadir, 3<sup>e</sup> place terrasses et villas.



M<sup>me</sup> Gisèle Borcard, 3<sup>e</sup> place fenêtres et balcons.

# Journées de Danse Contemporaine Suisse 2017 : découvrez le programme !

Les JDCS, ce sont quatre jours durant lesquels 19 compagnies suisses présentent leurs récentes créations. La Salle du Lignon accueillera les 2 et 3 février *(b)reaching stillness* de Lea Moro.

Les prochaines Journées de Danse Contemporaine Suisse auront lieu du 1<sup>er</sup> au 4 février 2017 à Genève. Afin de préparer cette biennale qui a lieu chaque fois dans une ville différente de Suisse, un jury composé de cinq personnalités du monde de la danse a vu plus de 140 spectacles pendant un an. Il en a retenu 18 spectacles et 1 film, présentés à Genève dans 12 théâtres spécialement réunis en association pour signifier leur engagement envers la création chorégraphique suisse aux côtés de Reso – Réseau Danse Suisse.

Ouvertes au public, les Journées de Danse Contemporaine Suisse s'adressent aux professionnels, programmeurs et journalistes suisses et internationaux. Cette plateforme leur offre un aperçu des développements récents de la scène chorégraphique suisse.

Pour les artistes, la biennale est l'occasion de présenter leur travail dans des conditions optimales et de nouer les contacts indispensables au développement de leurs projets et à la diffusion de leurs créations.

Pour le public, ces journées exceptionnelles permettent de découvrir la diversité des esthétiques qui constituent la danse contemporaine suisse : son rapport au corps, à l'image, aux nouvelles technologies, à l'Histoire de la danse, à la société et son souci du dialogue avec le public, notamment le plus jeune.

La dernière édition qui s'est déroulée à Zurich en 2015 a attiré plus de 180 programmeurs venus de 30 pays et a donné la possibilité aux artistes sélectionnés de présenter leurs créations en Europe et au monde.

A Vernier, c'est le spectacle *(b)reaching stillness* de Lea Moro qui sera présenté **le jeudi 2 février à 22h15 et le vendredi 3 février à 17h à la Salle du Lignon.**



***(b)reaching stillness* de Lea Moro** | Longtemps, l'immobilité en danse a été considérée par les commentateurs comme un non-mouvement ou, au mieux, comme la marque de son absence. Pourtant, l'immobilité n'existe pas. Elle est une vue de l'esprit, jamais du corps. Surtout pour les trois danseurs de *(b)reaching stillness* qui, torse nu sur une scène de velours bleu, s'ingénient à laisser (entre)voir la vie qui coule en eux. Comment ? En faisant surgir à la surface de leur peau les mouvements subtils des battements de leur corps. Des mouvements, d'abord imperceptibles, que la chorégraphe va ranimer dans cette pièce glamour aux accents baroques. Une réflexion sur l'engendrement des formes, leur

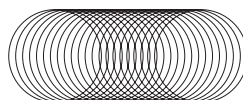
commencement et leurs achèvement portée par la somptueuse *Symphonie n° 2* en ut mineur de Gustav Mahler.

## INFO

**Journées de Danse Contemporaine Suisse 2017**  
c/o ADC Association pour la Danse Contemporaine  
Rue des Eaux-Vives 82, 1207 Genève  
Tél. 022 329 44 00 – [info@swissdancedays.ch](mailto:info@swissdancedays.ch)  
[www.swissdancedays.ch](http://www.swissdancedays.ch)

Pour découvrir les JDCS et le reste de sa programmation : rendez-vous sur [www.swissdancedays.ch/fr](http://www.swissdancedays.ch/fr).

Pour réserver et acheter vos places : rendez-vous sur [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch).



JOURNÉES DE DANSE CONTEMPORAINE SUISSE  
ZEITGENÖSSISCHE SCHWEIZER TANZTAGE  
GIORNATE DI DANZA CONTEMPORANEA SVIZZERA  
SWISS CONTEMPORARY DANCE DAYS

# Antigel 2017

## Light my fire !



Du 27 janvier au 19 février 2017, le Festival Antigel revient pour une 7<sup>e</sup> édition qui s'annonce plus chaude que jamais.

Depuis 2011, le Festival Antigel jette des ponts entre les disciplines et les publics et crée la rencontre ! Musique, danse, performance, sport, fêtes et créations Made In Antigel dans des lieux toujours plus surprenants du territoire genevois, telle est la ligne artistique du festival qui mise sur l'insolite en incitant le décloisonnement artistique.

Festival culturel, Antigel s'implique également dans la vie sociale et politique d'une région en pleine mutation. Antigel a pour ambition de nous faire redécouvrir les communes genevoises et leur terroir, en pénétrant dans des lieux insoupçonnés d'institutions pourtant incontournables ou encore en accompagnant des projets d'urbanisme de grande envergure comme le quartier de l'Etang à Vernier en 2016 qui a hébergé le lieu central du festival.

Cette année, le festival se déploiera exceptionnellement sur trois semaines, du 27 janvier au 19 février 2017, avec au cœur de sa programmation l'accueil de la 11<sup>e</sup> édition des Journées de Danse Contemporaine Suisse du 1<sup>er</sup> au 4 février, qui rassemblera une quinzaine de compagnies suisses (voir p. 35).



Frànçois.

© Richard Dumas



The Dandy Warhols.

© Chad Kamenshine

Avis aux sportifs! Suite au succès rencontré en 2016, la 2<sup>e</sup> Antigel Run se déroulera à nouveau la semaine avant le début du festival, le 21 janvier. Un parcours idyllique de 10 km longeant les quais du Léman avant de s'en aller serpenter à travers les arbres centenaires des parcs des Eaux-Vives et de La Grange. A la nuit tombée, place au fun avec la course de lumière!

Le Festival Antigel est heureux de pouvoir s'associer à nouveau à la Ville de Vernier pour quatre événements à la Salle du Lignon: deux spectacles de danse du chorégraphe Jan Martens, *Sweat Baby Sweat* et *The Dog Days Are Over* (voir page suivante) ainsi deux concerts d'exception avec les emblématiques *The Dandy Warhols* de Portland et *Frànçois & the Atlas Mountains*, le groupe le plus aventureux et décomplexé de la scène hexagonale du moment.

Antigel, du 27 janvier au 19 février 2017 / Antigel Run, 21 janvier 2017. Toute la programmation sur [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch).

## FESTIVAL ANTIGEL À LA SALLE DU LIGNON

Sweat Baby Sweat – Jan Martens / BE  
Lundi 6 et mardi 7 février à 20h

The Dog Days Are Over – Jan Martens / BE  
Jeudi 9 février à 20h

The Dandy Warhols  
Mercredi 15 février

Frànçois & The Atlas Mountains  
Jeudi 17 février

# Le chorégraphe Jan Martens à l'affiche du Festival Antigél à Vernier

Jan Martens, qualifié de « figure libre de la nouvelle vague belge » selon les Inrocks, présentera deux pièces radicales et virtuoses à la Salle du Lignon.

## Sweat Baby Sweat

De Jan Martens / BE

Avec Kimmy Ligtvoet, Steven Michel

**Lundi 6 et mardi 7 février 2017 à 20h**

Durée du spectacle: 1h sans entracte

Un corps-à-corps entre un homme et une femme. De l'étreinte au rejet, un duo d'amour qui, à partir d'une narration classique, se mue tout au long du spectacle vers une forme abstraite où tout n'est plus que tension et relâchement. Le couple explore toutes les variations du rapport charnel dans la jouissance et la douleur mêlée où l'amour se révèle être une lutte où l'on s'engage de tout son être, sans répit, sans concessions.



© Klaartje Lambrechts

## The Dog Days Are Over

De Jan Martens / BE

**Jeudi 9 février 2017 à 20h**

Durée du spectacle: 1h10 sans entracte

Sous une lumière crue, huit danseurs et danseuses aux vêtements de sport « disco » nous prédisent que « the show must go on ». Jouant subtilement avec les fractures, les répétitions, le rythme et l'espace, les danseurs parviennent à captiver l'attention de la salle durant plus d'une heure pour une performance physique incroyable, suscitant dans un premier temps l'empathie, le rire et l'admiration. A terme, se révèle une œuvre engagée et critique traitant de la frontière ténue entre l'art et le divertissement. A couper le souffle !



© Piet Goethals

## Festival Antigél à Vernier

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h. Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min avant le début de la représentation.



**Tarifs** PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants, passedanse) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne, passedanse réduit) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »:** service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

# Partageons Noël, une magnifique aventure fraternelle et conviviale

L'association *Partageons Noël* remet le couvert en offrant, comme chaque année depuis dix-neuf ans au centre protestant du Lignon, un repas gratuit **samedi 24 décembre 2016** au soir.

Diverses animations seront proposées durant la soirée ainsi que des jeux pour les enfants. Aucune inscription n'est requise et chacun est bienvenu !

Un apéritif est servi à 19h15 suivi d'un repas de fête vers 19h45 environ au foyer protestant du Lignon. Un buffet de salades et de desserts est préparé et offert par des particuliers et des détaillants de la région. L'équipe d'organisation prépare de son côté le plat principal, composé de poulet à la moutarde, légumes et autres garnitures.

La soirée se termine vers minuit et il sera possible de se faire raccompagner en fonction de la disponibilité des véhicules. Pour tout renseignement concernant la soirée, contactez le 078 673 30 34 ou [partageonsnoel.secretariat@gmail.com](mailto:partageonsnoel.secretariat@gmail.com).

L'association ne peut se passer de la précieuse aide de bénévoles engagés pour la préparation, la soirée et le rangement. Si vous désirez nous aider, merci de vous adresser au 077 435 71 40 ou à [partageonsnoel.benevoles@gmail.com](mailto:partageonsnoel.benevoles@gmail.com).

L'équipe de jeunes bénévoles est ravie de vous accueillir pour une soirée toute en simplicité !



## PARTAGEONS NOËL

**Samedi 24 décembre 2016**

Centre protestant du Lignon  
Place du Lignon

Bus 7, 9, 23, 51 – arrêt Cité Lignon

19h15 Apéritif

19h45 Repas et soirée

**Gratuit et ouvert à tous !**

Bénévoles tél. 077 435 71 40

Secrétariat tél. 078 673 30 34

## EXPOSITION À LA MAISON CHAUVET-LULLIN



*Je Singe* par Igor Varidel – Peintures

**Horaires**

**Vernissage vendredi 27 janvier à 18h**

**Exposition ouverte du samedi 28  
au dimanche 29 janvier de 14h à 18h**

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier  
Service de la culture et de la communication  
Tél. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch)

## A LA MACAV

**Jusqu'au 23 décembre 2016**  
Traditionnel marché artisanal de Noël

**Du 10 au 28 janvier 2017**  
Elisabeth Bernheim, Catherine Vasquez  
« Fragments et Poussières », mosaïques  
et pastels

**Du 7 février au au 4 mars 2017**  
Eduard Simic « Images intemporelles  
du jet d'eau de Genève »

Rue du Village 52, 1214 Vernier

Ouverture du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30.  
Le samedi de 10h à 16h. Fermé le dimanche, le lundi  
et durant les vacances scolaires.

Renseignements : tél. 079 401 01 90.

## REPAS POUR TOUS

Où manger le mercredi midi pour CHF 5.- ?  
Venez nombreux nous rejoindre au Centre de Quartier  
des Avanchets! Ambiance bon enfant assurée.

### Entrée, plat, dessert :

adultes : CHF 5.- / enfants accompagnés  
de 5 à 10 ans : CHF 4.- (boisson comprise) /  
enfants accompagnés jusqu'à 4 ans : gratuit

**Inscriptions** au plus tard le mardi midi  
au tél. 076 630 33 71 ou par mail  
à [repasa5francs@gmail.com](mailto:repasa5francs@gmail.com)

### Association Repas

**à 5 Francs** avec le soutien  
de la Ville de Vernier, Canal 29,  
la Communauté des  
propriétaires d'Avanchet-Parc  
et le Fond-Mécénat SIG.



## BOUTIQUE 2000 « DU DÉJÀ PORTÉ » LE LIGNON

Boutique  
2000



Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à ses fidèles clientes et clients

**UN JOYEUX NOËL AINSI QU'UNE NOUVELLE ANNÉE PLEINE  
DE BONHEUR.**

**La boutique sera fermée du 23 décembre au 8 janvier 2017**

Vous ne connaissez pas encore la Boutique 2000 ? Ne tardez pas à la découvrir !  
Les bénévoles vous accueilleront, vous renseigneront et se réjouissent avant tout  
de votre visite.

Nous recherchons toujours un ou deux bénévoles pour 1 demi-journée par semaine.

### Boutique 2000 du Lignon :

Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.

Ouverture les lundis de 14h à 18h, jeudis de 14h à 17h et les premiers et derniers  
mercredis du mois de 14h à 17h.

Parking au centre commercial.

Bus 7, 23, 9, 51 – arrêt Cité du Lignon

Tél. 079 301 14 17 ou 079 726 61 54

## CONCERTS AU LIGNON

**Dimanche 29 janvier 2017 à 18h**  
Claude Majeur, flûte, et Gueorgui Popov, piano

Temple du Lignon – place du Lignon 34  
(derrière le centre commercial)

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.  
Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir  
une partie des frais et des cachets des musiciens.

# Des nouveautés dans vos bibliothèques

Désormais, des **tablettes tactiles** sont à votre disposition dans les bibliothèques de la Ville de Vernier.

Chacune des trois bibliothèques de la commune vous propose deux tablettes, l'une au secteur adultes et l'autre au secteur jeunesse.

Sur chacune de ces tablettes, vous avez accès à internet ainsi qu'à des applications sélectionnées pour vous par vos bibliothécaires.

N'hésitez pas à nous parler de vos applications préférées! De plus, vous pouvez dorénavant consulter internet, lire vos clés USB, ouvrir et travailler sur vos documents (Adobe et suite Open Office) et imprimer sur les postes informatiques des bibliothèques!

Nous vous présentons ci-dessous quelques applications disponibles sur nos tablettes qui nous ont spécialement plu.

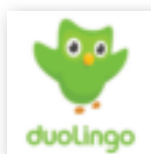
## Applications destinées aux adultes



### **Diverses applications de presse**

Plusieurs applications de presse sont à votre disposition sur nos tablettes afin de compléter notre offre de journaux en version papier. Vous y trouverez entre autres le *Huffington Post*, *Le Matin*, *L'Equipe*, *Jeune Afrique* et le *Spiegel*. A l'heure actuelle, il s'agit de versions numériques qui ne sont pas forcément similaires ou aussi complètes que leur version papier, vous y trouverez toutefois beaucoup d'informations qui pourront vous intéresser.

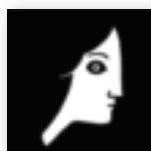
N'hésitez pas à nous demander si vous désirez y voir un journal ou un magazine en particulier.



### **Duolingo**

L'application *Duolingo* a pour but l'apprentissage d'une langue étrangère. Il est possible de s'exercer à l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien. Quatre niveaux de difficulté sont proposés et une multitude de leçons et d'exercices sont à disposition pour chaque langue (traductions du français vers la langue choisie et vice-versa, écriture, vocabulaire, conjugaison). Le petit plus de cette application: tous les mots et phrases peuvent être écoutés pour bien intégrer la prononciation.

D'autres applications d'apprentissage des langues ainsi que des dictionnaires sont à votre disposition sur nos tablettes. N'hésitez pas à nous demander si vous désirez y voir une langue en particulier.



### **Phallaina, de Marietta Ren**

*Phallaina* est une bande dessinée, ou bande défilée, numérique en noir et blanc qui se lit comme une immense fresque (en avançant de gauche à droite en continu) et accompagnée d'une création sonore.

Cette BD raconte l'histoire d'Audrey, une jeune fille qui souffre de crises hallucinatoires au cours desquelles elle voit des baleines. En lui faisant passer des examens, un neurologue décèle chez elle un phyteter, une structure anormale qui permet à ses porteurs de rester longtemps en apnée.



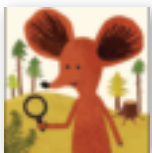
## Applications destinées aux enfants



### ***Ulysse, l'Odyssée***

*Ulysse* est une application créée par l'éditeur de livres *Quelle histoire* et le magazine *Historia* qui raconte l'aventure du héros de la mythologie grecque. En quinze tableaux interactifs et de nombreux jeux, les enfants (et pourquoi pas les adultes) sauront tout sur l'épopée d'Ulysse.

**Dès 6 ans, disponible en 11 langues (français, anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, néerlandais, chinois, coréen, japonais, russe).**

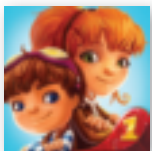


### ***Aniscience***

Le concept de cette application de découverte de la nature est de déplacer une mignonne petite souris sous terre et sur terre afin de découvrir son environnement. L'utilisateur prendra connaissance d'une multitude d'informations sur la faune et la flore de nos campagnes.

L'application est jolie et intuitive mais nécessite de savoir lire (les explications sont écrites sans être lues par un narrateur).

**Dès 6 ans, disponible en 6 langues (français, anglais, allemand, tchèque, polonais, chinois).**



### ***Les voyages fantastiques de Téo & Léonie***

Créée par un éditeur carougeois, cette application est couplée avec une série de livres du même nom. Plusieurs possibilités sont offertes à l'enfant : il peut écouter l'histoire lue en observant les images, il peut prendre en photo certaines pages des livres pour découvrir de nouvelles animations (réalité augmentée) ou faire des jeux pédagogiques sur l'Histoire.

**Dès 6 ans**

« **Paquets surprises** » de Noël pour les enfants dans vos bibliothèques.

Jusqu'au 23 décembre 2016, les enfants pourront choisir un paquet sous le sapin et découvriront à la maison les documents que les bibliothécaires auront choisis pour eux!

## EN ATTENDANT L'HIVER... RETROUVEZ « L'HEURE DU CONTE » SPÉCIALE NOËL AVEC GOÛTER OFFERT



Entrée libre

**A la bibliothèque des Avanchets  
à 16h30**

mercredi 21 décembre dès 5 ans

**Bibliothèque des Avanchets**  
rue du Grand-Bay 21  
(centre commercial)  
Tél. 022 306 07 96 – [bibava@vernier.ch](mailto:bibava@vernier.ch)

**A la bibliothèque de Vernier  
à 14h**

mercredi 21 décembre dès 6 ans

**Bibliothèque de Vernier**  
rue du Village 57  
1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 98 – [bibver@vernier.ch](mailto:bibver@vernier.ch)

## ETHNOVERNIER 2017 : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



**EthnoVernier** est un rallye interculturel destiné aux élèves de 7<sup>e</sup> primaire des écoles de Vernier-Village et de l'Ecole Allemande. Il a pour but de favoriser les rencontres entre personnes de cultures différentes et de faire découvrir aux enfants de Vernier-Village les associations, institutions et commerces de leur lieu de vie.

**EthnoVernier** reviendra ce printemps pour sa 4<sup>e</sup> édition qui se déroulera sur une journée durant l'horaire scolaire. Des groupes de cinq ou six enfants, accompagnés d'un adulte, visiteront différents postes d'accueil par période de quinze minutes environ.

Mais ce jeu, très attendu et apprécié des enfants, demande l'engagement d'un grand nombre de bonnes volontés prêtes à s'investir !

**Pour que ce rallye puisse être réalisé, seriez-vous prêts à nous rejoindre, soit pour recevoir ou accompagner des groupes, soit pour rallier le comité d'organisation ?**

### Séance d'information

Les personnes intéressées pour apporter leur aide sont cordialement invitées à participer à une séance d'information :

### Mercredi 25 janvier à 18h30

Route de Vernier 186, 1214 Vernier

Pour davantage d'informations, veuillez contacter Tina Santangelo au tél. 076 337 12 16.

Nous vous remercions vivement par avance de votre collaboration et nous nous réjouissons de partager cette aventure avec vous !

Pour le Contrat de Quartier de Vernier-Village,  
Tina Santangelo

## 21<sup>E</sup> GENEVA TATTOO CONVENTION À LA SALLE DU LIGNON



### Vendredi 22 janvier 2017

- 18h Ouverture des portes
- 20h Concert *Blues Spirit Band* (CH)
- 22h Concert *Gemeaux* reprise rock (F)
- 2h Fermeture des portes

### Samedi 23 janvier 2017

- 11h Ouverture des portes
- 15h Inscription Concours Tattoo
- 16h Show burlesque
- 17h Défilé Sullen Art
- 19h Concours *Tattoo best of the day*
- 20h Concert *Gemeaux*, reprise rock (F)
- 22h Concert *Eddy Ray Cooper*, rockabilly (CAN)
- 2h Fermeture des portes

### Dimanche 24 janvier 2017

- 11h Ouverture des portes
- 14h Inscription Concours Tattoo
- 14h30 Show burlesque
- 15h Concert *Eddy Ray Cooper*
- 16h30 Concours *Tattoo best of the day*
- 18h Fermeture des portes

Sous réserve de modifications. Programme définitif disponible sur [www.tattoo-geneve.ch](http://www.tattoo-geneve.ch)

### Lieu

Salle du Lignon  
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon  
Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

# Tous en patins : rendez-vous au Lignon !

Depuis le 9 novembre dernier, la patinoire saisonnière synthétique a repris du service. Située cet hiver sur le mail devant la piscine du Lignon, elle est ouverte tous les après-midi après l'école ainsi qu'en fin de semaine. L'accès et le prêt des patins sont gratuits.

Avec son revêtement synthétique innovant qui offre des sensations proches de celles ressenties sur la glace, ce type de surface réduit de manière importante les frais d'entretien à charge de la commune tout en permettant aussi bien la pratique du patin à roulette que du patin à glace !

## INFO

Patinoire synthétique

Mail de la piscine du Lignon, route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon

L'accès à la patinoire et la mise à disposition des patins sont gratuits.

### Jusqu'au dimanche 26 février

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	16h30-20h
Mercredi	12h-20h
Samedi, dimanche	9h30-16h30

### Noël – Nouvel An du 24 décembre 2016 au 8 janvier 2017

Du samedi 24 au lundi 26 décembre 2016	patinoire fermée
Du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2016	8h30-16h30
Du samedi 31 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017	patinoire fermée
Du mardi 3 au vendredi 6 janvier 2017	8h30-20h
Samedi 7 et dimanche 8 janvier 2017	9h30-16h30

### Vacances de février 2016

Du lundi 13 au vendredi 17 février 2017	12h-20h
Samedi 18 et dimanche 19 février 2017	9h30-16h30

Sortie de la patinoire et restitution des patins quinze minutes avant l'heure de fermeture.

Les horaires d'ouverture peuvent être modifiés selon les conditions météorologiques.

Renseignements et prêts de patins à la caisse de la piscine: tél. 022 306 07 70 – [sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)



## « JOYEUX DIMANCHES ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu: CHF 10.– min. boissons et café inclus. Les prochains repas auront lieu

### dimanche 8 janvier et dimanche 12 février 2017 à 12h15

Centre de quartier du Lignon, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

**Inscription jusqu'au vendredi** qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53. **Attention, le nombre de places est limité!**

## Promotions seniors 2016

Samedi 19 novembre dernier, près de 230 personnes ont fêté dans une ambiance joyeuse et chaleureuse cette nouvelle étape de vie lors de la soirée des Promotions Seniors qui s'est déroulée à SIG.

Les autorités de la Ville de Vernier, des représentants politiques d'autres communes, plusieurs responsables de grandes institutions cantonales ainsi

que des associations locales étaient présents afin de fêter dignement ces invités et leur témoigner notre reconnaissance pour les services rendus à la collectivité.

Avant le repas, les participants ont pu profiter de l'excellent «one woman show» de la comédienne genevoise Brigitte Rosset, *Tiguidou*, qui a mis tout le monde de bonne humeur! Une trentaine de

jeunes Verniolans encadrés par les travailleurs sociaux hors murs étaient présents tout au long de la soirée: accueil, aide à la confection des repas et service à table. Bravo et merci à eux!

Comme à l'accoutumée, les invités ont été photographiés par un professionnel et sont repartis avec leur portrait accompagné d'une belle fleur offerte par le service des espaces verts.



Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)

# Vous résidez aux Libellules et avez plus de 50 ans ? Rejoignez le club d'aînés !

Le club des aînés des Libellules, créé en 1970, comptait pendant les trente premières années de son existence entre 70 et 110 inscrits. Petit à petit, le nombre de membres a diminué entre les décès et les entrées en EMS, mais c'est surtout à la suite des changements survenus dans le quartier « Les nouvelles Libellules » et les départs d'un certain nombre d'entre eux que ce club est devenu le plus petit de la région. Il n'en reste pas moins l'une des associations les plus actives du quartier !

En effet, le petit club se trouve aujourd'hui fort de 35 membres dont six animent le comité : Germaine, Cécile, Florianne, Françoise, Manuel et Abdullahi Ahmed. Il est ouvert les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois afin que tous ensemble puissions partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. Chaque année, les fêtes de l'Escalade, de Noël et des Rois sont fêtées autour d'un repas dans « notre » édicule violet que nous prêtons deux fois par mois à l'Association des habitants du quartier des Libellules. De plus, une fois par année un repas est offert aux membres afin de fêter les anniversaires de chacun et une petite sortie grillades est organisée dans le cadre bucolique du CAD.

Quant à la vie du club des aînés des Libellules, elle se trouve enrichie par un trio magique. Non, ses membres ne sont pas accros au jeu, mais ce trio, auparavant un duo, ce sont nos concierges : José Picallo, Manuel Constenla et le dernier venu José Iglesias. Des hommes chaleureux, serviables et dévoués. Toujours souriants, ils effectuent plus que leur travail, ils représentent en effet la base du tissu social dans sa diversité. Un lien professionnel les réunit, mais pas seulement : une amitié, une solidarité et un respect mutuel les lient. Et, une chose est sûre, devant une magnifique paella cuisinée par José Picallo, ce sont eux les chefs !

Si l'envie de nous rejoindre vous prend, nous serons heureux de vous accueillir.

Françoise Cerutti-Cochard

## INFO

Club d'aînés des Libellules  
Tél. 079 250 66 84 – 022 796 81 91



## VŒUX DES CLUBS DES AÎNÉS

*Les quatre clubs d'aînés de la Ville de Vernier vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressent leurs bons vœux pour 2017!*

Pour nous rejoindre :

### Club des seniors et aînés de Châtelaïne-Balexert

Av. de Crozet 31  
1219 Châtelaïne  
Permanence les mardis, mercredis et jeudis de 14h15 à 17h15  
Tél. 078 831 50 40

### Club des aînés des Libellules

Av. des Libellules 4  
1219 Châtelaïne  
Tél. 078 712 24 23  
ou 022 796 81 91

### Club des aînés du Lignon

Av. du Lignon 53  
1219 Le Lignon  
Permanence les mardis et vendredis de 14h à 16h  
Tél. 022 796 21 87

### Club des aînés de Vernier-Village

Ch. de Poussy 56  
CP 468, 1214 Vernier  
Ouverture les mercredis et vendredis de 14h à 17h  
Tél. 079 255 02 68

## AVIS AUX CINÉPHILES DE PLUS DE 55 ANS HABITANT LES AVANCHETS !

La Maison de Quartier propose un ciné-club tous les quinze jours. La séance est gratuite et débute à 13h30, voici le programme :

**Mardi 17 janvier** Les compères (87 min.)  
**Mardi 24 janvier** Sept ans de réflexion (100 min.)  
**Jeudi 2 février** Casablanca (98 min.)

Diffusion des films sur grand écran, en version française.

### Maison de Quartier des Avanchets

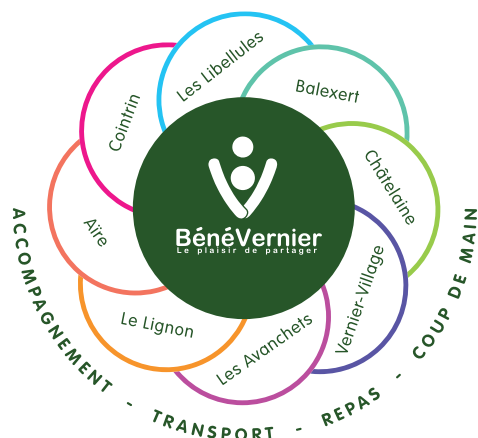
Rue du Grand-Bay 13  
1220 les Avanchets  
Tél. 022 796 24 80  
[mq.avanchets@fase.ch](mailto:mq.avanchets@fase.ch)

## REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

**Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul ?**

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis ou jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions : le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.



### Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île »

Ch. de Mouille-Galand 21  
1214 Vernier

- Jeudi 15 décembre 2016  
Repas de Noël
- Jeudi 12 janvier 2017  
Repas de Nouvel-An
- Jeudi 19 janvier 2017
- Jeudi 2 février 2017

### Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13  
1220 Les Avanchets

- Jeudi 15 décembre 2016  
Repas de Noël
- Jeudi 12 janvier 2017  
Repas de Nouvel-An
- Jeudi 26 janvier 2017
- Jeudi 9 février 2017

**Transport – Accompagnement – Repas – Coup de main. Tél. 022 341 30 40 – Appelez !**

# *Un Bon Petit Diable* s'invite à la Salle du Lignon

La compagnie *Le Théâtre aux étoiles* revisite un grand classique de la Comtesse de Ségur, *Un Bon Petit Diable*, sous les traits d'une comédie trépidante, drôle et pleine de surprises !

Mais qui est ce bon petit diable ? Charles, jeune garçon de 12 ans, est confié par son père à la veuve Mac'Miche, une cousine revêche et pingre. Il n'aura de cesse de multiplier les bêtises avec la complicité de Betty, la servante, pour ne plus subir les mauvais traitements que sa cousine lui inflige.

Sorte de chemin initiatique et de quête de liberté, cette histoire mise en scène par Rébecca Stella traite avec beaucoup de douceur et d'humour de la manipulation, de la maltraitance et des injustices.

Rendez-vous en famille à la Salle du Lignon samedi 28 janvier prochain pour découvrir cette comédie qui s'inscrit dans le quotidien des enfants et adolescents d'aujourd'hui !



© Ana Diez

## INFO

### Un Bon Petit Diable

D'après la Comtesse de Ségur  
Théâtre aux Etoiles / FR

Dès 6 ans

Spectacle familial, théâtre, cirque et illusion

**Samedi 28 janvier 2017 à 16h30**

**Durée du spectacle: 1h sans entracte**

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle,  
accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



**Tarifs** PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)  
TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7),  
Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »:** service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 –  
[culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

# Une bouffée d'oxygène hors béton à la découverte de la Suisse

A l'initiative des TSHM de la Ville de Vernier et de l'association ABARC, des adolescents et jeunes adultes du foyer des Tattes ont eu l'opportunité cet été de partir à la découverte de petits « bouts de Suisse. »



Pédalos sur le lac de Joux, un moment de détente avant l'arrivée de l'orage.

**La Vallée de Joux |** Différentes activités ont rythmé cette escapade à la météo capricieuse: sortie en pédalos à la découverte des paysages du lac de Joux et visite du décor lunaire des grottes de Vallorbe. Un orage intense est venu illuminer notre pique-nique au bord du lac, sans toutefois perturber la bonne humeur et l'ambiance conviviale! Nous avons été agréablement surpris par la dynamique qui régnait au sein du groupe. Les jeunes se sont organisés pour que chacun puisse accéder au trampoline, d'autres se sont fait de nouveaux copains en tentant de pêcher de petits poissons ou en pataugeant pieds nus dans la boue. Les enfants les plus timides, ou parlant moins bien la langue de leur pays d'accueil, se sont ouverts au fil de la journée. Si certains ne trouvaient pas les mots pour exprimer leur ressenti, les regards et les sourires, eux, en disaient long! De retour aux alentours de 18h, les enfants et leurs familles nous ont chaleureusement remerciés. Une des plus grandes filles tout particulièrement: « C'est la première fois de l'été que je fais quelque chose, merci! » Cela nous a bien évidemment touchés.

**Le Moléson |** Onze jeunes adultes, logés au Centre des Tattes et âgés entre 18 et 26 ans, sont partis à la découverte d'un paysage « carte postale » de leur pays d'accueil. Durant la montée en funiculaire et téléphérique – engins que certains empruntaient pour la première fois – de larges sourires se sont dessinés sur les visages. Arrivés au sommet, la vue spectaculaire qui s'offrait à eux les a fortement émus. Dégainant



Le Moléson, une bulle d'air frais qui tranche avec le quotidien des personnes migrantes.

leur téléphone portable, ils ont pris des photos, filmé en 360° et appelé leurs proches pour partager ce moment de liberté où la nature venait les emporter loin de leur quotidien. La plupart d'entre eux viennent de pays montagneux et le fait de retrouver l'atmosphère si particulière de ces hautes cimes a ravivé des souvenirs et des sensations de leur vie d'avant l'exil. Après un pique-nique sur la plate-forme d'observation, nous avons visité le village de Gruyère ainsi que le musée Giger. La journée s'est terminée par une dégustation de meringues accompagnées d'une onctueuse double-crème locale!

Ces deux journées ont été pour les adolescents et jeunes adultes du foyer des Tattes une bulle d'oxygène, et pour les travailleurs sociaux, des moments forts d'échanges et de partages. Lors de la deuxième sortie, une assistante sociale du foyer a pu se joindre au groupe et en est revenue enchantée par la richesse des échanges. Leur bonheur et leur reconnaissance pour ces moments nous sont allés droit au cœur.

**Soirée automnale de retrouvailles |** Cet automne, nous avons convié les participants à partager un repas tous ensemble, cette rencontre a permis de rassembler les photos prises par chacun et de les projeter afin de se remémorer ces bons moments. Cette soirée a eu lieu à l'ABARC, ce qui a aussi permis aux plus jeunes de découvrir un lieu qui leur est consacré.

L'équipe des TSHM de Vernier – L'ABARC



## MAISON DE QUARTIER D'AÏRE- LE LIGNON

**Le Petit Black Movie est de retour**

**Dimanche 22 janvier 2017 de 14h30 à 17h**

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon propose un tour du monde cinématographique. Projection de petits films d'animation suivie d'un goûter gratuit et d'un atelier créatif pour les enfants dès 5 ans, accompagnés de leurs parents.

Activité gratuite et sans inscription

**Centre aéré de ski**

**Du lundi 13 au vendredi 17 février 2017**

Pour les enfants de 7 à 12 ans résidant à Vernier. Inscriptions et renseignements auprès du secrétariat de la MQAL dès le 5 décembre 2016.



### Info

Maison de Quartier Aire-Le Lignon  
Ch. Nicolas-Bogueret 12bis, 1219 Aire  
Tél. 022 970 06 90 - [mq.aire@fase.ch](mailto:mq.aire@fase.ch)  
[www.mqal.ch](http://www.mqal.ch)

## SPECTACLE DE MARIONNETTES

**« Gare St-Bazar, bureau des objets trouvés »**

**Mercredi 21 décembre à 14h30**

à la MQJR ChâBal

Tout public dès 5 ans.

Le spectacle sera suivi d'un goûter.



MQJR ChâBal  
Chemin de Maisonneuve 45  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 797 00 67  
[www.mqjrchabal.ch](http://www.mqjrchabal.ch)



## COURS DE COUTURE ET CRÉATION TEXTILE POUR ENFANTS

Ce nouveau cours proposé par l'association VEART envisage l'apprentissage des bases de la couture et la création textile à travers des projets réalisables à court terme et de façon ludique. Il permet aux enfants d'exprimer leur inventivité à travers des matériaux divers tels que le tissu, la laine, le fil, les perles, les boutons, etc.

Le travail proposé donne l'occasion d'expérimenter et d'apprendre diverses techniques. En utilisant la couture à la main ou à la machine, le tricot, le crochet, la broderie ou encore la laine feutrée, les enfants sont amenés à faire connaissance avec divers matériaux et à les manipuler afin d'en faire une création textile à leur image.

Tous ces matériaux donnent l'occasion de fabriquer de jolis accessoires, et peuvent aussi être utilisés afin de customiser un sac, un tee-shirt ou un autre vêtement afin de les remettre à notre goût et à contribuer à leur réhabilitation dans notre garde-robe.

### Info

**Les samedis de 10h à 11h30**

Enfants dès 9 ans (8 participants max.)

### Espace de vie « Venus »

Av des Libellules 6, 1219 Châtelaine

Prix: CHF 180.- /semestre.

Professeur: Leslie Kuhn Bornand, diplômée de la Head en design mode, style et accessoires, créatrice chez Lokicrea ([www.lokicrea.foliokit.com](http://www.lokicrea.foliokit.com)) et animatrice GIAP.

Association VEART

[www.veart.ch](http://www.veart.ch) - Tél. 078 645 88 86





## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

### Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

### LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roupf-Ducret

**Tél. 022 341 05 21**

**Fax: 022 341 02 65**

### ANNONCES GRATUITES

Notre Association Handisport Genève propose de partager ses locaux de 87m<sup>2</sup> situé en rez-de-chaussée à la route de Vernier 219.

Ces locaux se composent de 2 bureaux et d'une salle de réunion.  
Prix de la location à discuter selon conditions de partage.

Pour tout renseignement complémentaire et visite, vous pouvez vous adresser à notre secrétariat au tél. 022 341 43 00 (lundi ou jeudi), par mail à [handisportgeneve@bluewin.ch](mailto:handisportgeneve@bluewin.ch)



**Rejoignez-nous  
sur facebook**

[www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)



## Pharmacie Vieux-Village

Vernier

Au coeur du village, une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

### Votre spécialiste des médecines naturelles

- **Cosmétique**  
Pupa – Occitane  
Mavala – Bioderma
- **Produits vétérinaires**

- **Carte de fidélité**  
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



[www.pharmacievieuxvillagevernier.ch](http://www.pharmacievieuxvillagevernier.ch)



### Evaluez votre risque cardio-vasculaire chez nous

Pharmacie du Vieux-Village  
Corinne Schüle  
pharmacienne responsable  
Rue du Village 18, 1214 Vernier  
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile  
Places de parc gratuites

#### Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30  
13h30 - 18h45  
samedi : 8h30 - 12h30

### ANNONCES GRATUITES

#### A vendre

- **1 belle robe** de danse flamenco CHF 50.-
- **2 manteaux pour dame** en bon état CHF 25.-/pièce
- **Manteaux et vestes** pour homme CHF 25.-/pièce
- **Divers objets** (jouets, tableaux, gouaches et lampes) à bas prix.

Tél. 022 796 82 47 (à partir de 18h)

A votre service gratuitement.  
Uniquement pour annonce sans but lucratif: tél. 022 306 06 20  
[actu@vernier.ch](mailto:actu@vernier.ch)

## Décembre

**Jusqu'au 23 décembre** – Traditionnel marché artisanal de Noël à la MACAV.

**Jeudi 15 décembre** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

**Jeudi 15 décembre** – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

**Vendredi 16 et samedi 17 décembre** – Spectacle tout public *Des riches et des pauvres version 2.16* à la Salle du Lignon à 20h.

**Samedi 17 décembre** – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 17h30.

**Samedi 17 décembre et dimanche 18 décembre** – Ateliers de Noël pour toute la famille à la Maison de Quartier ChâBal de 14h à 18h.

**Mardi 20 décembre** – Ciné Club à la MQ des Avanchets à 13h30.

**Mardi 20 décembre** – Séance du Conseil municipal à la mairie à 20h30.

**Mercredi 21 décembre** – « L'heure du conte » à la bibliothèque de Vernier à 14h.

**Mercredi 21 décembre** – Spectacle de marionnettes à la MQJR ChâBal à 14h30.

**Mercredi 21 décembre** – « L'heure du conte » à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

**Vendredi 23 décembre** – Fête de fin d'année à la Maison de Quartier des Avanchets à 19h.

**Samedi 24 décembre** – *Partageons Noël* dès 19h15 au Centre protestant du Lignon.

**Du samedi 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier inclus** – Fermeture de l'administration communale.

## Janvier

**Dimanche 8 janvier** – *Joyeux Dimanches!* au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

**Du 10 au 28 janvier** – Exposition à la MACAV.

**Jeudi 12 janvier** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

**Jeudi 12 janvier** – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

**Samedi 14 janvier** – Rendez-vous du maire à la mairie de 9h à 12h.

**Mardi 17 janvier** – Projection pour les aînés à la MQ des Avanchets à 13h30.

**Jeudi 19 janvier** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

**Du 22 au 24 janvier** – *Geneva Tattoo Convention* à la Salle du Lignon.

**Dimanche 22 janvier** – *Le Petit Black Movie* à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon de 14h30 à 17h.

**Mardi 24 janvier** – Projection pour les aînés à la MQ des Avanchets à 13h30.

**Mercredi 25 janvier** – EthnoVernier: séance d'information à la route de Vernier 186 à 18h30.

**Jeudi 26 janvier** – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

**Du 27 au 29 janvier** – *Je Singe* – Exposition de peinture à la Maison Chauvet-Lullin.

**Samedi 28 janvier** – Spectacle jeune public *Un Bon Petit Diable* à la Salle du Lignon à 16h30.

**Dimanche 29 janvier** – « Concerts au Lignon » au Temple du Lignon à 18h.

## Février

**Jeudi 2 février** – Projection pour les aînés à la MQ des Avanchets à 13h30.

**Jeudi 2 février** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

**Jeudi 2 et vendredi 3 février** – *(b)reaching stillness* – spectacle de danse à la Salle du Lignon.

**Samedi 4 février** – Rendez-vous du maire à la mairie de 9h à 12h.

**Lundi 6 et mercredi 7 février** – Festival Antigél: *Sweat baby sweat* à 20h à la Salle du Lignon.

**Mardi 7 février** – Séance du Conseil municipal à la mairie à 20h30.

**Du 7 février au 4 mars** – Exposition à la MACAV.

**Jeudi 9 février** – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

**Jeudi 9 février** – Festival Antigél: *The Dog Days Are Over* à 20h à la Salle du Lignon.

**Dimanche 12 février** – *Joyeux Dimanches!* au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

**Mercredi 15 février** – Festival Antigél: *The Dandy Warhols* à la Salle du Lignon.

**Jeudi 17 février** – Festival Antigél: *François & The Atlas Mountains* à la Salle du Lignon.

## ACTUVERNIER: PLANNING DES PARUTIONS 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

Edition de	Remise des contenus vendredi	Date de distribution
février	20 janvier	15 février
mars	17 février	15 mars
avril	24 mars	19 avril
mai	21 avril	17 mai
juin-juillet	16 juin	12 juillet



# UN BON PETIT DIABLE

**THÉÂTRE**

*Théâtre aux Etoiles [FR]*

**SAMEDI 28 JANVIER** – 16h30

**SALLE DU LIGNON**

Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon

DÈS  
6 ANS

**VERNIER**   
Une Ville pas Commune

Service de la culture et de la communication  
022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)

Stand Info  
**balexert**